# LES PARLERS AUVERGNATS ANCIENS ET MODERNES

# BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE (jusqu'en 1927)

### ABRÉVIATIONS.

#### Périodiques:

AHLA: L'Auvergne historique, littéraire et artistique (Riom, Jouvet, de 1893 à 1914).

Ann. M.: Annales du Midi (Toulouse).

ASA: Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, publiées par l'Académie de Clermont (1828-1858).

BPF: Bulletin des parlers de France (Paris, 1893-1900).

BA: Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne (Clermont-Ferrand, depuis 1881), devenu ensuite Bulletin de l'Auvergne; publié par l'Académie de Clermont.

MAC: Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand (Clermont, depuis 1859).

MSA: Mémoires de la Société des Antiquaires de France (Paris).

RA: Revue d'Auvergne (Clermont, depuis 1884), publiée par la Société d'émulation de l'Auvergne, puis par la Société des Amis de l'Université de Clermont.

RHA: Revue de la Haute-Auvergne (Aurillac, depuis 1898), publiée par la Société La Haute-Auvergne.

RLR: Revue des langues romanes (Montpellier).

RLiR: Revue de linguistique romane (Paris).

RPF: Revue de philologie française (Paris).

RPGR: Revue des patois gallo-romans (Paris, 1887-1892).

Rom.: Romania (Paris).

RTP: Revue des traditions populaires (Paris).

1. Dans cette bibliographie, Clermont désignera toujours Clermont-Ferrand. — Une Revue d'Auvergne avait paru en 1840-1841 (cf. B. Gonod, Catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits concernant l'Auvergne, 1840, p. 288).

#### OUVRAGES:

CA: Chabrol, Coutumes d'Auvergne (ci-après, nº 10).

DHC: Saige et de Dienne, Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat (ci-après, 171).

DSC: Deribier du Châtelet, Dictionnaire statistique... du Cantal (249). HMA: Baluze, Histoire généalogique de la maison de l'Auvergne (7).

IA: Rivière, Histoire des institutions d'Auvergne (16).

#### INTRODUCTION.

L'Auvergne est une des plus anciennes unités régionales de la France, une de celles dont les limites ont le moins varié. A l'époque gallo-romaine, c'était la cité des Arvernes, à laquelle se superposa le diocèse de Clermont : celui-ci ne fut démembré qu'en 1317 par l'érection de Saint-Flour en évêché. L'Auvergne forma, dès l'époque mérovingienne, un comté relevant de l'Aquitaine (comme la cité sous les Romains); mais elle sut politiquement morcelée pendant quatre siècles et demi par la création (x11es.) du Dauphiné d'Auvergne, puis de la Terre d'Auvergne (avec Riom pour chef-lieu), qui passa la première sous la domination capétienne (sans compter d'autres grands sies). La réunion définitive du comté à la couronne n'eut lieu qu'en 1610. L'Auvergne constitua derechef une unité politique jusqu'en 1789. La Révolution la divisa de nouveau. Elle forme aujourd'hui les deux départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, plus l'arrondissement de Brioude qui fut incorporé à la Haute-Loire, l'ancien Velay, dont le séparent ses affinités et ses intérêts géographiques èt économiques plus encore que ses traditions : dans l'enquête officielle sur la réorganisation régionale de la France (après la guerre), Brioude a demandé à être séparé du Puy et rattaché à la région de Clermont.

Les limites extérieures de l'Auvergne ont peu varié. Le déplacement le plus important s'observe au nord-est: la cité des Arvernes s'étendait assez loin dans cette direction au delà de Lapalisse, limites que conserva le diocèse de Clermont jusqu'à la Révolution. Mais la région de Lapalisse et Vichy échappa, dès le début, au comté d'Auvergne, qui garda toutefois assez longtemps la plus grande partie du saillant situé entre la basse Sioule et l'Allier; pendant une partie du moyen âge, les comtes d'Auvergne occupèrent aussi une partie de la haute vallée de l'Allier, en saillant, vers Monistrol,

(ainsi que Mur-de-Barrez plus à l'ouest). Enfin, au nord-ouest, le pays de Combrailles fut parfois disputé entre la Marche limousine et l'Auvergne : celle-ci finalement s'en adjugea le sud-est (Montaigut), qui avait toujours relevé de l'évêché de Clermont.

L'examen des parlers actuels conduit à des constatations assez différentes.

Historiquement, les parlers d'Auvergne ont été soumis successivement à deux influences principales, celle du Midi et celle du Nord. La première, du fait de la longue incorporation de Clermont à l'Aquitaine, est prépondérante jusqu'au début du xiiie siècle, époque où la petite cour de Vodable (cour d'un dauphin d'Auvergne troubadour) fut un centre poétique de langue d'oc. L'influence française fut d'abord propagée à Riom par la cour de Jean de Berry à la fin du xive siècle; l'emprise de la dynastie capétienne devint de plus en plus forte jusqu'à la réunion de la Terre d'Auvergne (1530), puis du comté à la Couronne. Dès la fin du xve siècle, Clermont, où l'on joue des Mystères en français, devient un centre de francisation. Gagné aussi au français, Lyon, dès l'époque où son industrie de la soie s'est développée, est en relations suivies avec la Limagne (qui fut un pays d'élevage de vers à soie jusqu'à la Révolution) et devint le principal propagateur du français en Auvergne. L'influence directe de Paris agit surtout à partir du xixe siècle : la Restauration voit affluer à Paris une émigration temporaire, assez considérable, d'Auvergnats: porteurs d'eau, marchands de charbon, etc. Le chemin de fer et le service militaire obligatoire, enfin la diffusion de l'instruction ont accentué la pénétration du français. Les dernières générations des vieilles femmes qui comprenaient le français sans le parler ont disparu vers la fin du xixe siècle. Aujourd'hui toute la population rurale d'Auvergne est bilingue. Nombre de citadins comprennent le patois sans pouvoir le parler couramment; l'émigration a amené, surtout à Clermont, beaucoup d'étrangers qui ne le comprennent même pas.

Les limites des parlers auvergnats sont loin d'être aussi nettes que les limites politiques de l'Auvergne. Linguistiquement ces parlers constituent le front extrême de la langue d'oc, avancé en coin entre les parlers de langue d'oïl au nord (Bourbonnais) et les franco-provençaux au nord-est (Forez). On n'observe de limite réelle que du côté du Forez: là, des Bois Noirs jusqu'au sud-est d'Ambert, il existe une véritable frontière linguistique qui suit la

chaîne du Forez : hauteurs peu considérables (le point culminant ne dépasse guère 1600 mètres), mais couvertes de vastes forêts, laissant une large zone d'espaces inhabités entre les deux versants. — Vis-à-vis des parlers de langue d'oïl, il n'y a pas de limite précise, mais la zone de transition, qui se trouve presque tout entière sur le territoire bourbonnais, est étroite et constitue l'extrémité est de ce que Ronjat appelait le croissant. Les parlers auvergnats débordent un peu sur le Bourbonnais à l'ouest de l'Allier, avec Ebreuil et Gannat; à l'est, au contraire, Vichy et Cusset n'offrent plus de caractères auvergnats. — Du côté des autres groupes de langue d'oc, les transitions sont, au contraire, insensibles, vis-à-vis du Limousin comme du Velay, en dépit de limites politiques restées immuables pendant plus d'un millénaire. Au sud-ouest, les faits sont encore plus remarquables: il y a bien une limite linguistique, mais elle passe au Lioran, au centre du massif du Cantal, séparant du reste de l'Auvergne l'arrondissement d'Aurillac, qui a toujours appartenu à cette province, mais qui linguistiquement se rattache à la Guyenne 2 et n'offre à peu près aucun caractère auvergnat, en dehors de la palatalisation de k devant 1. Le facteur géographique a primé, ici comme là, le facteur politique (aucune frontière naturelle ne séparant l'Auvergne du Limousin et du Velay).

Ce qui frappe le plus dans les parlers d'Auvergne, c'est, tant au point de vue de la phonétique que du vocabulaire, leur extrême morcellement 3, dont on ne trouve guère l'équivalent, en France, que dans le Dauphiné septentrional et la Savoie méridionale. Pourtant l'auvergnat, à l'origine, n'est pas un parler hybride, à cheval sur une zone de transition : au XIII<sup>e</sup> siècle encore, il est nettement provençal, avec peu de traits spéciaux. Phénomène plus curieux encore : ce n'est pas dans la montagne que le morcellement atteint son maximum, mais dans la Limagne er en bordure de la plaine. Les raisons de ce morcellement sont multiples. D'abord la puissance du régime féodal en Auvergne, le nombre des siefs pratiquement

- 1. Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes, pp. 6-7.
- 2. Par la conservation de  $c = \kappa$  devant a latin, le changement de v en b (qui déborde un peu le Lioran), etc.
- 3. Remarqué déjà à l'époque de la Révolution. A Maringues (Limagne) on note que le paysan « se fait difficilement comprendre à trois ou quatre lieues de son domicile » (F. Brunot, Hist. de la langue fr., VIII, 309, extrait des Lettres à Grégoire, ci-dessous, no 133).

Revue de linguistique romane.

-----

presque indépendants et, à un degré moindre, la fragmentation politique de l'Auvergne du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Bien plus important le fait que la province fut disputée, depuis le moyen âge, entre les influences du Nord et du Midi: dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ce groupe de langue d'oc était désorbité et privé bientôt de centre régulateur; l'action du français a désorganisé et dissocié les parlers, en commençant par le nord et par la plaine. Enfin, surtout en basse Auvergne, les paroisses ont vécu très isolées les unes des autres jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, chacune se suffisant à elle-même avec des habitants particulièrement casaniers.

On ne s'étonnera donc pas si l'ensemble des parlers auvergnats présente peu de traits spécifiques. Envisage-t-on, par exemple, le traitement de c devant A latin , on voit que l'arrondissement d'Aurillac a gardé le k, et que, si la majeure partie de l'Auvergne offre le ts, elle a conservé un îlot de te autour d'Ambert, un résidu à l'ouest du Cantal, tandis que le te marchois y pousse une large pointe au nord-ouest et que le & français y déborde assez loin autour et au sud de Thiers. — Les phénomènes les plus caractéristiques sont la réduction des anciennes diphtongues, et surtout les palatalisations provoquées par i, u (plus rarement e) sur la consonne précédente: palatale, linguo-dentale, sifflante et même labiale; ce dernier phénomène déborde d'ailleurs sur le Limousin<sup>2</sup>; on le retrouve aussi, assez intense, dans le nord du Dauphiné. Le passage de l intervocalique à v (avec des variantes, g,  $\hat{r}$ ) est commun à l'Auvergne du sud et à une partie du Rouergue, du Gévaudan et du Velay.

La division entre haute et basse Auvergne, consacrée au XIII<sup>e</sup> s. par l'administration civile dès Alfonse de Poitiers <sup>3</sup>, puis par l'érection de l'évêché de Saint-Flour au XIV<sup>e</sup> siècle, plus tard par une subdivision de la province sous les Bourbons, paraît correspondre à un état de choses ancien, commandé, une fois de plus, par la géographie : les massifs qui bordent, à l'est et à l'ouest, à plus ou moins de distance, la longue plaine de l'Allier sont les tributaires naturels de celle-ci, tandis que le vaste massif du Cantal mène une

<sup>1.</sup> Je renvoie à la carte qui accompagne mon étude sur les sous-produits de C + A (Essais de géographie linguistique, 2º série, Paris, Champion, 1928).

<sup>2.</sup> M. A. Thomas a tracé la limite, dans la Marche, de la palatalisation de k, g devant i et u (Rapport sur une mission philologique dans la Creuse, Paris, 1877).

<sup>3.</sup> La plus ancienne mention connue du bailli des montagnes est de 1257.

vie à part. Le Cantal a fait partie des pays de droit écrit, la basse Auvergne (Puy-de-Dôme et Brioude) des pays de droit coutumier. Nous suivrons cette division pour la commodité du classement bibliographique, car nos documents se groupent facilement suivant cet ordre, qui ne repose d'ailleurs sur aucune base linguistique : nous avons montré ailleurs que si l'on voulait répartir, au point de vue phonétique, les parlers auvergnats en deux groupes, il faudrait adjoindre à la haute Auvergne grosso modo les arrondissements d'Issoire et de Brioude (sauf les cantons de Sauxillanges et de la Chaise-Dieu) et en retrancher celui d'Aurillac que la linguistique exclut de l'Auvergne.

Jusqu'à ce jour la seule bibliographie linguistique d'Auvergne est celle qui se trouve dans l'ouvrage classique de D. Behrens. Les études sur les parlers d'Auvergne sont relativement peu nombreuses. Les patois sont, depuis longtemps, tombés en discrédit dans cette région; les efforts des adeptes du félibrige et de quelques érudits locaux n'ont guère influé sur l'opinion. La linguistique romane n'est même pas représentée à l'Université de Clermont-Ferrand (où toutefois M. Porteau a donné en 1927-8 une série de leçons publiques sur l'histoire des sons du français) <sup>2</sup>.

## a. Bibliographies.

- 1. D. Behrens, Bibliographie des patois gallo-romans, 2e éd., trad. Rabiet, Berlin, 1893 (t. I des Französische Studien), pp. 100-105 (27 articles relatifs à l'Auvergne et au Velay).
- 2. Id. et Jung, Supplément au précédent pour les années 1892-1902, dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Oppeln, 1903, I, pp. 222-223 (12 articles). Ces deux bibliographies, qui ne touchent pas, en principe, à la langue médiévale, sont assez incomplètes, surtout pour les textes patois modernes.
  - 3. H. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT, Bibliographie des traditions et de la
  - 1. Les Patois, pp. 155-157.
- 2. J'adresse tous mes remerciements à MM. Jeanroy, membre de l'Institut, Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme, Rouchon, archiviste honoraire, Delmas, archiviste du Cantal, J. Desaymard, Gandilhon Gens d'Armes, E. Rhodes, qui ont utilement complété ma documentation. Le concours de M. Fournier, dont j'ai mis plusieurs fois l'obligeance à contribution, m'a été particulièrement précieux.

littérature populaire de l'Auvergne et du Velay, Clermont, 1885, 8°, 31 p. (extrait de RA, 1885). Très exacte et complète.

4. Gonod, Description du Puy-de-Dôme, Paris, Verdière, 1834, in-8°, donne aux pp. 81-88 une liste, assez incomplète, d'ouvrages en patois.

- 5. Mège (Francisque), Les troubadours, poètes et écrivains de langue d'Auvergne, RA, 1887, 416-436 et 1888, 28-45. Après une introduction qui se réfère aux travaux de Chabaneau, Bartsch, etc., l'auteur donne une bibliographie des troubadours auvergnats, des textes médiévaux en langue auvergnate, et des auteurs modernes. Travail intéressant et encore utile.
- 6. PASCAL (Louis), Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire, Le Puy, 8°, 1903 (extrait des Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, annexée aux tomes VIII à XI). Ne touche à l'Auvergne que par le Brivadois. Très insuffisante au point de vue linguistique; presque rien à glaner pour l'Auvergne (à la rubrique: poètes patois, 450-455).

Une bibliographie très complète des troubadours cantaliens termine l'ouvrage du duc de la Salle de Rochemaure dont il sera parlé plus loin (170).

## 3. Ouvrages d'ordre général.

- 7. Baluze, Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, Paris, 1708, 2 vol, f°. Le tome II, en particulier, contient d'anciens textes en langue vulgaire.
- 8. BOUILLET (J.-B.), L'Album auvergnat, Moulins, Desrosiers, 1848, gr. 8°, 195 p. Recueil très intéressant, illustré de fort belles planches (costumes locaux) et contenant d'abord une partie folklorique (des bourrées notées, localisées, de la basse Auvergne, la plupart en patois, malheureusement assez imprécis et avec de fausses transcriptions, p. ex. tch là où on a ts); quelques chansons populaires; des Noëls de Pezant, Pasturel, et plusieurs anonymes sans indication d'origine; enfin diverses pièces en vers: Les Perdrix, de Faucon; L'homme content, de Jos. Pasturel; St Benoît de Pontgibaud, de Sanitas; la Complainte du Sauvage et la Réponse de la nymphe, de Beschot; le Poème sur la porte Champet de Fr. Perdrix, et Les Vendanges de Laborieux l'aîné (v. ci-après, § 57 à 67, pour ces différents auteurs).

- 9. Brun (Auguste), Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi, Paris, Champion, 1923, 8°. Travail remarquable, qui embrasse la période comprise entre le XIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution. L'Auvergne est traitée pp. 51-58 pour la période antérieure à 1450, 184-188 (1450 à 1600) et livre V passim (1600 à 1789). L'auteur a montré comment et pourquoi le français a pénétré en haute Auvergne plus tard qu'en basse Auvergne.
- 10. Chabrol, Coutumes d'Auvergne, Paris, 1784, 4 vol. 4°. Le tome IV renferme quelques anciens textes.
- 11. DE CHALANIAT, Catalogue des oiseaux qui ont été observés en Auvergne, ASA, 1846 et 1847. Cite un certain nombre de noms populaires d'oiseaux.
- 12. GILLIÉRON (Jules) et EDMONT, Atlas linguistique de la France, Paris, Champion, 1902-1910. L'Auvergne est représentée par quinze points: 703 Pontgibaud, 705 Mont-Dore, 801 Saint-Éloi-les-Mines, 804 Ennezat, 805 Monton, 807 Saint-Germain-Lembron, 806 Thiers, 809 Ambert (Puy-de-Dôme); 812 Paulhaguet (Haute-Loire); 709 Allanche, 714 Pleaux, 715 Saint-Mamet, 717 Vic-sur-Cère, 719 Les Ternes, 811 Massiac (Cantal). Ces parlers bien choisis (sous réserves pour les villes d'Ambert et de Thiers) présentent les principaux types linguistiques de l'Auvergne, mais ne peuvent donner une idée de la diversité des parlers, surtout pour la basse Auvergne et la vallée de l'Alagnon. Les sujets de cette région sont assez bons, sauf celui de 807, enclin aux lapsus et aux défaillances, et, à un degré plus faible, celui de 805; celui de 809 (cordonnier) connaît assez mal les termes ruraux 1.
- 13. GRŒBER (Gustav), Grundriss der romanischen Philologie, 2° éd., Strasbourg, 1906. L'étude sur le français et le provençal a été faite par H. Suchier (I², pp. 712-840), dont le travail a été publié à part et traduit en français. Il est question de l'auvergnat dans la classification et la limite des dialectes provençaux (pp. 758-762; superficiel); cf. les cartes à la fin du volume.
  - 14. MISTRAL (Frédéric), Trésor du félibrige, Paris-Avignon, 1890,
- 1. Pour la critique des sujets auvergnats de l'ALF, cs. dans les ouvrages d'A. Dauzat (cités plus loin), Essai de méthodologie, pp. 260 sqq., Essais de géographie linguistique, I, 19, 40, 112...; La géographie linguistique, 13, 80, 129..., Les Patois, 177, n. 1, 180 et n. 2, 184... Le sujet de 703, d'ordinaire sérieux, s'est permis quelques facéties, p. ex. quand il a traduit « guichet » par bagano, qui signifie « vagin » (communication de B. Vidal, originaire de Pontgibaud).

- 2 vol. 4°. De nombreux mots ou formes auvergnats y sont cités sans références.
- 15. Piat (L.), Dictionnaire français-occitanien, Montpellier, 1892-1894, 2 vol. 8°, 491 et 496 p. Très peu de mots ou formes d'Auvergne, pas localisés; des erreurs.
- 16. Rivière (F.-H.), Histoire des institutions de l'Auvergne, Paris, 1872-1874, 2 vol. 8°. D'anciens textes sont publiés dans le tome II.
- 17. Sébillot (Paul), Littérature orale de l'Auvergne, Paris, Maisonneuve, 1898, 16°, 342 p. A réuni des chansons, devinettes, etc. publiées dans la RTP et quelques-unes inédites. Quelques bribes de patois dans les contes et légendes, notés en français.
  - 18. Suchier (H.), Le français et le provençal. Voir ci-dessus, 13.
- 18 bis. On trouvera enfin un certain nombre de mots auvergnats dans le Romanisches etymologisches Wörterbuch de M. Meyer-Lübke (Heidelberg, 1920) et un très grand nombre dans le volumineux Französisches etym. Wörterbuch de W. von Wartburg (en cours de publication, Aarau) qui a relevé les mots des glossaires de A. Dauzat, Michalias, etc.

# y. Périodiques.

- 19. Pour les périodiques qui renferment des documents linguistiques sur l'Auvergne, nous renvoyons à la liste des abréviations (en tête de la présente bibliographie). Les plus riches sont la Revue d'Auvergne (pour la basse Auvergne) et plus encore la Revue de la Haute-Auvergne. Voir aussi ci-après, 72.
- 20. A signaler aussi particulièrement les Tablettes historiques de l'Auvergne (qui ne figurent pas à la liste de nos abréviations), publiées par Bouillet de 1840 à 1847 (8 vol. 8°, Clermont, de Perol). Ce recueil contient: tome I: Les Vendanges, de Laborieux, pp. 387 sqq.; ci-après, n° 60; tome II: un acte d'échange (appelé ici « charte »), de 1201, avec fac-similé, pp. 29-30; ci-après, 177; tome III: une liste de noms de personnes du xve s., pp. 252 sqq.; ci-après, 252; le Noël des Grands Jours, de Laborieux, pp. 102-111; ci-après, 60.

# I. — BASSE AUVERGNE

# A. Textes du moyen âge.

# 1. — Poésies (éditées).

- 21. Voici la liste des troubadours qui sont, ou paraissent avec quelques présomptions de certitude, originaires de basse Auvergne. Deux seuls d'entre eux ont été l'objet d'une édition spéciale, que nous indiquerons. Les œuvres des autres ont été publiées dans les anthologies de : RAYNOUARD, Choix des poésies originales des Troubadours, Paris, 1816-1821, 6 vol.; C.-A.-F. Mahn, Gedichte der Troubadours in provenzalischer Sprache, Berlin, 1856-1873, 4 vol.; A. Kolsen, Dichtungeu der Trobadors, Halle (en fasc., depuis 1916); dans les chrestomathies provençales de BARTSCH (6e éd., Marburg, 1904, revue par Koschwitz) et Appel (5e éd., Leipzig, 1920), le Parnasse occitanien de Rochegude (Toulouse, 1819), etc. - La langue de ces troubadours, souvent altérée par les scribes, n'offre pas toujours des caractéristiques dialectales assurées; on n'oubliera pas que quelques-uns ont vécu plus ou moins hors de leur pays originaire et n'ont pas subi l'influence d'autres écoles régionales. Ces réserves faites, l'étude de leur langue ne reste pas moins intéressante, même pour le dialectologue.
- 22. Au point de vue de l'histoire littéraire, nous renvoyons à J. Anglade, Les troubadours (Paris, Colin, 1908; ouvrage classique); Pour étudier les troubadours (Toulouse, 1916); Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge (Paris, de Boccard, 1921; les troubadours d'Auvergne figurent aux pp. 74-78); A. Jeanroy, La poésie provençale (Revue des Deux Mondes, 1er janv. 1899, 15 oct. 1899, 1er fév. 1903) et Bibliographie des chansonniers provençaux (Paris, 1916). La cour du dauphin d'Auvergne (fin x11e-début x111e s.) fut un centre littéraire brillant.
- 23. Bertrand II, sire de la Tour d'Auvergne, échangea avec le dauphin d'Auvergne des coblas dont une seule est conservée (texte dans les Studj di filologia rom., V, 507).
- 24. Guillaume de Saint-Didier (fin XII<sup>e</sup> s.), originaire du Brivadois, a laissé une quinzaine de pièces lyriques; de son petit-fils, Gauceran de Saint-Didier, il ne reste qu'une poésie <sup>1</sup>.
  - 1. Cf. les Notes de C. Fabre sur ces deux troubadours, Ann. M., 1911, 161-179.

- 25. Peire d'Alvernhe, le plus ancien troubadour auvergnat (1150-1200) et l'un des plus marquants, originaire de la région clermontoise, auteur de 19 poésies, amoureuses, satiriques, religieuses, etc., un des premiers représentants du trobar clus. Édition R. Zenker, Die Lieder Peires von Auvergne, Erlangen, 1900 (extrait des Romanische Forschungen, XII, 915-1181).
- 26. Peire de Maensac (Manzat, Puy-de-Dôme), contemporain du Dauphin, a laissé quelques poésies, dont l'authenticité n'est d'ailleurs pas assurée.
- 27. Peirol (1180-1220), originaire des environs de Rochefort, a laissé 34 poésies, amoureuses surtout, comprenant aussi quelques pièces religieuses assez remarquables.
- 28. Robert Ier, dauphin d'Auvergne (1169-1234), protecteur des troubadours, troubadour lui-même, surtout satirique (8 ou 9 pièces).
- 29. Robert de La Tour, évêque de Clermont de 1195 à 1227, puis archevêque de Lyon († 1234), fils de Robert IV, comte d'Auvergne, a laissé un sirventés et deux coblas.
- 30. UC DE MAENSAC, de la même famille que Peire de Maensac, a laissé une cobla.
- 31. D'Astorc ou Austorc de Maensac, contemporain du dauphin, et de Michel de la Tour (vers 1300) il ne reste rien.

Voici maintenant deux pièces anonymes qui présentent un grand intérêt linguistique :

32. Strophes au Saint-Esprit et Statuts d'une confrérie du Saint-Esprit, éditées par A. Thomas et M. Cohendy (Rom., 1879, 211-221); une nouvelle édition des strophes (ou stances) seules, par F. Kalepky (Jahresbericht für Oberrealschule, Kiel, 1887) n'a guère apporté que des restaurations orthographiques assez hypothétiques, et des conjectures très hardies. Le manuscrit, trouvé à Saint-Julien-de-Coppel, est daté de 1507; mais la langue, qui offre notamment des cas-sujets en -s, est d'une époque beaucoup plus ancienne, au moins du xive siècle, avec des formes, altérations, etc., qui sont du fait du scribe de 1507.

Aucune autre œuvre littéraire de prose ou de poésie en langue d'oc médiévale ne peut être attribuée avec quelque vraisemblance à la basse Auvergne pas plus qu'à la haute. La langue auvergnate du moyen âge doit être essentiellement étudiée dans les documents d'archives, actes, titres, chartes de coutumes.

#### 2. — Chartes et documents d'archives édités.

#### XIIe SIÈCLE.

- 33. Deux pièces ont été publiées par C. Brunel, Les plus anciennes chartes en provençal, Paris, 1926 : un très intéressant Testament de Peironelle de Bulhon, 1195, Clermont (n° 282; inédit) et une autre, beaucoup plus courte, de la fin du XII esiècle également, intéressant Chamalières (n° 349; éditée précédemment par Baluze, op. cit., 7, II, 253) 1.
- 34. Le Serment ou promesse de l'évêque Robert de la Tour d'observer les coutumes des habitants de Clermont a été publié par GONOD, AA, 1839, p. 89, et par Rivière, IA, t. II, p. 239, d'après un vidimus de 1284.

#### XIIIe SIÈCLE.

Les documents deviennent plus nombreux. A signaler avant tout les chartes de coutumes, dont la plus célèbre, qui eut de nombreuses filiales, est celle de Montferrand.

- 35. Ce n'est pas l'original de la Charte des coutumes de Montserrand (octroyée entre 1188 et 1198 d'après les éditeurs) que nous possédons, mais une confirmation de Guichard de Beaujeu de 1248 ou 1249, conservée dans un vidimus de 1273 : excellente édition par A. Thomas et Teilhard de Chardin, Ann. M., 1891, pp. 283-309<sup>2</sup>.
- 36. Charte de contumes d'Olliergues, 1252, éditée par M. BOUDET, Collection inédite des chartes de franchises de basse Auvergne (Mémoires de l'Académie... de Clermont-Ferrand, 2<sup>e</sup> série, fasc. 24, 1914, pp. 99-133). C'est la seule charte en langue d'Auvergne de ce recueil.
- 37. La charte de 1260 publiée par La Thaumassière, Cout. loc. du Berry, p. 97 sqq. n'est pas relative, comme on le croit souvent, à Lapeyrouse (Puy-de-Dôme), mais à La Pérouse, cne de Vijon, con de Sainte-Sévère (Indre). Cf. Chénon, Histoire de Sainte-Sévère
- 1. M. Fournier me signale à ce sujet : nº 282, p. 275, l. 12, au lieu de la vigna D. Ullet a la raia d'Eu, il faut lire a la Raia Den (la Raye-Dieu, lieu-dit, auj. fau-bourg de Clermont); nº 349 : Dalsi, à cette époque, est un nom de baptême et non un nom de dignité seigneuriale.
  - 2. Manque dans la bibliographie des Mélanges Antoine Thomas.

- (1889), p. 48, et Ant. Thomas, Mém. de la Société... de la Creuse, 1906<sup>2</sup>, p. 539.
- 38. Charte des coutumes de Besse, 1270, éditée par Rivière, IA, II, 272-276, d'après Baluze, HMA, II, 511-512, et par BOYER-VIDAL, RA, 1909, 256-261. C'est une filiale de Montferrand.
- 39. Traduction en langue vulgaire de la Charte de coutumes de Riom (octroyée par Alfonse de Poitiers en 1270 et rédigée en latin), éditée par Chabrol, CA, IV, 501-509, Rivière, IA, II, 276-285 (d'après le précédent) et Clouard, Les gens d'autrefois, AHLA, Riom, 1910 (pp. 10-23, avec un fac-simile). La traduction, d'après le fac-simile, doit remonter à la fin du xiii siècle ou aux premières années du xiv.
- 40. A joindre aux chartes la Remembransa des consuls de Montferrand adressée à Alfonse de Poitiers, 1255, éditée par PAUL MEYER, Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, I, 171-173 (cf. l'article de A. Thomas, Ann. M., 1903, 370).
- 41. Censier du prieuré de Vieille-Brioude (1271), publié par Augustin Chassaing dans Spicilegium brivatense, recueil de documents historiques relatifs au Brivadois [de 874 à 1709], Paris, Aug. Picard, 1886, 4°, pp. 126-129.
- 42. A signaler, vu la rareté des documents épigraphiques de cette époque, une épitapke de 1280, dont l'original est au musée de Clermont, publiée par J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, 2° éd., 1846, p. 188 (édition incorrecte) et dessin dans l'Atlas, planche 19.

## XIVe SIÈCLE.

Les textes sont déjà moins nombreux.

- 43. Requête à l'évêque de Clermont, seigneur de Billom, par les paysans de Billom, AHLA (Varia), Riom, 1897, 2° pagination, pp. 202-203. D'après une note, ce texte, sans date, serait du XIII° s. Mais la langue accuse une date bien postérieure (fin du XIV° s.?).
- 44. Allocution d'une Chanoinesse de Blesle (1350), rapportée par Saint-Poncy, Notice historique sur Blesle, Le Puy (Marchessou), 1869, 8° (extrait des Annales de la Société académique du Puy, t. XXIX). La courte allocution (quelques lignes) en auvergnat de 1350, intercalée dans une charte latine, figure p. 49 en note.
  - 45. Plusieurs textes du Brivadois : deux Montres et revues d'armes

(1351-1353), texte en latin, nombreux mots en roman; — acte de cession délivré par Béraud Ier, comte de Clermont, au chapitre de Brioude (1353) et quittances du même (1353, 1354, 1375) (CHASSAING, Spicilegium, pp. 330-341 et 416-417).

- 46. Quittance de Guillaume Boudet (1364) transcrite dans un titre latin; publiée par Savaron, Origines de Clairmont, éd. Durand (Pièces justificatives).
- 47. Délibérations du corps communal de Montferrand au sujet du décès de Du Guesclin (1380), DSC, III, 180.
- 48. Le Livre de comptes des consuls d'Herment (1398-1399), édité par A. DAUZAT et Ambroise TARDIEU (Ann. M., 1902) avec Introduction, notes et glossaire.

#### XVe SIÈCLE.

Les textes en langue vulgaire deviennent très rares, le français s'imposant partout dans les actes publics.

- 49. Traduction de la Charte de coutume de Cournon (1408), éditée par M. Boudet, RA, 1909, pp. 118-140. La charte en latin est accompagnée de sa traduction en langue vulgaire. M. B. suppose que cette charte, d'avant 1244, a été reconstituée en 1408. En fait, la charte est conservée dans un acte de 1408 qui reproduit des articles plus anciens mais non datés.
- 50. Fragment comique en vers inséré dans une Passion en français jouée à Clermont en 1477, éditée par A. Dauzat, dans l'appendice de la Morphologie du patois de Vinzelles (ci-dessous, § 109). Une édition précédente dans Les Patois de Doniol (§ 131), d'après une copie de Dulaure, est très fautive.

# 3. — Textes inédits du moyen âge.

51. Archives départementales du Puy-de-Dôme: Terrier du Chapitre du Port de Clermont, dit « Mémorial de Jean Bernars ». Inc. : « Aisso es lo ces que devont li ome de Clarmont a Chantoent en la ciutat » (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. — Parch. G, Chap. du Port, Cote I des Terriers); — Terrier du Chapitre du Port dit Terrier Dogue. Inc. : « L'an mial dos cens et quaranta dos fo fais aquests terreirs » (1242 → XIV<sup>e</sup> s. — Parch. G, Chap. du Port, Cote 2 des Terriers); — Terrier de Chantoin. Inc. : « Aisso es lo ces que devont li ome de Clarmont a

Chantoent en la cintat » (xive s. — Parch. H, Carmes déch. de Clermont, non coté); — Terrier de l'Abbaye de Sainte-Claire de Clermont (1375. — H, Abb. de Sainte-Claire de Clermont, liasse 1b, cote 37); — Terrier du doyenné de l'église de Clermont. Inc.: « Aysso es lo ces de palmola e de den... et omenatge que om deu al dia... » (1285. — G, Chap. Cathédral, Armoire 4, sac B, cote 5); — Terrier de la Confrérie de saint Nicolas. Inc. . « Aiso es lo terreiers... confr. saint Nicholau » (xive s. — G, Chap. Cathédral, Registres, Première série, liasse 7 a, cote 1).

- 52. Testament de Guillaume de Murols (1413; documents non classés), en latin et en français avec un curieux mélange et des influences de langue vulgaire. A été analysé, avec quelques extraits, par Marcellin Boudet, RHA, 1906, pp. 79-89 (ci-après, 235) et Veillée d'Auvergne, déc. 1913. Très intéressant pour l'étude du français régional.
- 53. ARCHIVES MUNICIPALES DE CLERMONT: Terrier de la Charité de Clermont (dit aussi: Registre des bayles de la Charité). Inc.: « Aisso es lo terreirs de la Charitat de Clarmont que om fai a l'Acencio » (xive s.); Nombreuses quittances du XIVe siècle, notamment celle donnée par Joh. Chalchat, capitani de la viala de Clarmont, en 1369; Registre des cens et percières dus au Saint-Esprit de la paroisse de Saint-Pierre de Clermont-Ferrand; Comptes des consuls de Montferrand (xiiie-xive s.), d'abord en langue vulgaire, depuis 1385 en français avec fragments en langue vulgaire.

## Archives privées:

- 54. Liève ou terrier de Charbonnier (con de Saint-Germain-Lembron, Puy-de-Dôme). Inc.: « Ayso sunt li ces que devont li hom de Charboneir a la mayzo de l'ospital de Saynt Jehan de Jerusalem » (Bibl. d'Antoine Vernière, de Brioude, d'après F. Mège, RA, 1887, 434).
- 55. Livre prébendaire de l'abbaye des Chases (arr' de Brioude), cité par Dominique Branche, L'Auvergne au moyen âge (Clermont, 1842), qui en a donné des extraits (I, 314-315), reproduits par H. Doniol, Les Patois... (131). Un petit manuscrit in-fo de 86 pages (Saint-Poncy. Notice hist. sur Blesle, ci-dessus, 44, p. 13, n. 1), écrit en
- 1. Cf. aussi Teilhard de Chardin, Inventaire sommaire des archives communules antérieures à 1790, Clermont-Ferrand, t. I et II, 1902-1922 (les Comptes de Montferrand sont analysés, t. I, 356 sqq.).

1785 par Mme de Framond, dame bénédictine des Chases et appartenant en 1869 au baron Alfred de Planhol, contient la copie de ce livre prébendaire en auvergnat, créé par l'abbesse Marie de Langeac en 1462.

## B. Textes modernes.

# 1. — De la fin du XVIe siècle à 1810.

55 bis. Les textes de cette époque, presque tous en vers, assez nombreux en basse Auvergne, présentent de l'intérêt pour le linguiste, en dépit d'une orthographe très défectueuse qui laisse rarement transparaître les changements phonétiques survenus au cours de cette période. La syntaxe et même le vocabulaire sont fortement influencés par le français; la langue est gauche et plus ou moins artificielle. La valeur littéraire de ces ouvrages est des plus faibles. Néanmoins l'essai de résurrection de la littérature en langue d'Auvergne, qui fut tenté sous le règne de Louis XIV, mérite d'être signalé.

- 56. ABRAHAM (J.-B.-C.), Lettre du père Duchêne (La grondo joyo do père Duchêne...), Clermont, 1799, réimprimée par F. Mège, Les journaux et écrits périodiques de la basse Auvergne, Paris (Aubry), 1869, pp. 70 et 138. Bien que l'auteur soit de Clermont, le patois n'est pas du pur clermontois (p. ex. on  $[\delta] = an$ ).
- 57. BECHOT ou BESCHOT, avocat (XVII<sup>e</sup> s.), auteur de deux pièces patoises publiées dans l'Album auvergnat (ci-dessus, 8), et d'une pièce inédite, en vers patois alternés, faite à l'occasion de l'entrée des Jésuites à Clermont en 1663 (Bibl. de Clermont, ms. Auvergne, n° 711; ci-après, 66).
- 58. Chaduc (Jean), procureur au présidial de Riom, auteur d'un noël en auvergnat (entre 1559 et 1578) conservé sur parchemin avec des noëls en français du même auteur (Bibl. de Clermont, ms. 707, don Desbouis).
- 59. FAUCON (Amable), né à Riom en 1724, mort vers 1808. Auteur de chansons, d'une parodie de la Henriade en vers auvergnats (Riom, 1798, in-12, 174 p.), d'un conte auvergnat en français et en patois (rapporté dans le Mercure de France de 1780) et du Conte des Deux Perdrix, qui a eu beaucoup de succès et a été plusieurs fois réédité (Album auvergnat; AHLA, 1893-4, Varia,

- 1<sup>re</sup> pagination, 155-160; à part, en feuille volante, à Clermont, chez A. Veysset). Ce conte en vers, assez bien troussé, a eu l'honneur de constituer, pour les patois auvergnats, la source de Diez et celle de M. Meyer-Lübke dans la 1<sup>re</sup> édition de sa *Grammaire des langues romanes* (ci-après, n° 111).
- 60. Les frères Laborieux (xviie s.). L'aîné, Joachim, bourgeois de Clermont, a composé en auvergnat une longue et curieuse poésie, Description de la vendange (publiée dans les Tablettes hist. de l'Auvergne, ci-dessus 20, I, 387-410, et dans l'Album auvergnat, ci-dessus, 8, p. 154) et un Noël sur les Grands Jours de 1665 (Noëls nouveaux, ci-après, n° 69). Le cadet, Claude, chanoine de Clermont, a composé une Paraphrase des psaumes de la Pénitence (ms. Tailhandier, ci-après, 67).
- 61. Les frères Pasturel (Gabriel, gentilhomme, et Joseph, chantre de Montferrand, † 1676) ont composé au xviie s. des poésies patoises assez appréciées de leur temps, quoique d'une langue artificielle imprégnée de français. Toutes ne nous sont pas parvenues. Un certain nombre figurent dans le ms. Tailhandier (ciaprès, 67) dans l'Album auvergnat (79 sqq. et 103 sqq.) et dans le ms. Auvergne 119 (66). Un recueil de Poésies auvergnates de Joseph Pasturel a paru à Riom chez P. Thomas (8°, 16 p., 1733); l'Homme countent, du même, à Clermont dans les opuscules de Veysset (s. d., du milieu à la fin du xixe s.). Ce que G. Pasturel a laissé de plus intéressant, c'est son recueil de Noëls auvergnats (Riom, 1re éd., 1738-9).
  - 62. Peraud (F.), Noëls des bergers auvergnats, Clermont, 1652, 8°.
- 63. Perdrix (François), de Clermont (1667-1729), auteur d'une poésie sur la terrasse et le rempart de la porte Champet (vers 1690; publié dans l'Album auvergnat, p. 138; ci-dessus, 8).
- 64. Pezant, Noëls auvergnats, Riom, 1580, 18°; publiés de nouveau dans les Noëls de Pasturel (voir ci-dessus, 61).
- 64 bis. Procès-verbal des honneurs rendus à M<sup>me</sup> Adélaïde..., Riom, 1785, 4°, 7 p. Contient, à la fin, une chanson, en patois, des paysans de Riom en l'honneur de M<sup>me</sup> Adélaïde.
- 65. Sanitas, magistrat à Clermont (xVIII<sup>c</sup> s.), auteur d'une poésie assez curieuse publiée dans l'*Album auvergnat* (ci-dessus, 8).

Quatre recueils, contenant des textes plus ou moins anciens de cette période, sont en outre à signaler, sans compter l'Album auvergnat (ci-dessus, 8):

- 66. Le ms. Auvergne 711 (autrefois 119) de la Bibliothèque de Clermont (71 feuillets, xviii et xix s.) contient (fos 1 à 16) des poésies des frères Pasturel et Laborieux, de Beschot et de Fr. Perdrix, et (fos 67-71) le chant XXIII de l'Enfer de Dante, traduit en français et en patois d'Ambert par Madur du Lac ou Dulac (1841);
- 67. Le recueil de l'abbé J.-B. TAILHANDIER ou Taillandier (XVIII<sup>e</sup> s.), intitulé *Thesaurus linguae limanicae*, et précédé d'une sorte de Défense et illustration de la langue auvergnate, renferme un ensemble intéressant de pièces des frères Laborieux, Pasturel, etc. (Bibl. de Clermont, ms. 706);
- 68. Noëls nouveaux et chant pastoral des bergers auvergnats, Clermont (Jacquard), s.d. [vers 1670], 191 p. Renferme des noëls, assez anciens, d'Alacris, l'abbé Bourg, Champflour, Casson, Fortune, Obert, etc.;
- 69. Les Noëls nouveaux en français et en auvergnat (Clermont, 1739), moins intéressants, sont une reproduction partielle des précédents.
- 70. Citons aussi un petit opuscule anonyme et sans date (12°, 36 p.), qui doit être du premier tiers du xixe siècle: Lou crebocœur d'un paysant sur la mouert de son ay, eme la souffranso et la miseri de i forçat que son en galèro (Cat. Gonod de la Bibl. de Clermont, p. 287, n° 3967; cat. Vimont, I, p. 48, n° 375).
- 71. Comme inédits, voici la Parabole de l'enfant prodigue traduite en patois sur les instructions du Ministère de l'Intérieur en 1806-1808 (cf. F. Brunot, Hist. de la langue fr., t. IX, Appendice). Le dossier de la Bibliothèque Nationale relatif à cette enquête contient, pour le Puy-de-Dôme, treize traductions de la Parabole, classées par arrondissements, en patois d'Ambert , Billom, Saint-Amand-Tallende (nombreuses remarques, en marge, relatives à la prononciation), Latour, Issoire, Besse (quelques remarques), Manzat, Pionsat, Montaigut-en-Combraille, Joze (nombreuses remarques) et trois versions différentes en patois de la région de Thiers. La lettre d'envoi du préfet Ramond (le célèbre pyrénéiste) est intéressante à plus d'un titre : dans ses considérations sur les patois d'Auvergne, elle témoigne d'idées judicieuses pour l'époque; elle annonce en outre l'envoi de la Henriade travestie (de Faucon), d'une Énéide

<sup>1.</sup> Cette version porte en tête : traduction de M. Lemaistre de Saci (je suppose qu'il s'agit de la traduction française de la Vulgate).

en vers patois (sans doute de Pasturel), de quelques chansons et morceaux séparés, et enfin « l'extrait manuscrit d'une comédie en patois d'Ambert faisant partie d'un cahier copié en 1687; ce morceau est curieux parce qu'il est ancien et renferme des traces de l'ancienne orthographe ». Aucun de ces documents ne figure au dossier de la Bibl. Nationale. Nous n'avons pu retrouver, ni même identifier la comédie, qui pourrait offrir un réel intérêt si elle remontait au xve ou même au xvie s. — Pour le Brivadois, le dossier comprend (dépt de la Haute Loire), avec une lettre du sous-préfet de Brioude, deux versions, l'une en patois de Brioude, l'autre en patois de la région qui touche à l'arrondissement du Puy, présentées en tableau synoptique avec les versions du Velay (Bibl. Nat., N<sup>lles</sup> acq. fr., 5911 [Haute-Loire] et 5912 [Puy-de-Dôme]).

# 2. — Publications en patois de 1810 à 1927.

71 bis. Il y a peu à glaner pour le linguiste dans ces publications qui, si l'on en excepte quelques poètes contemporains, n'ont aucune valeur littéraire. Les plus anciennes offrent çà et là quelques intéressants archaïsmes, de vocabulaire surtout. Jusque vers la fin du xixe siècle, la syntaxe et le vocabulaire trahissent une francisation bien supérieure à celle du patois vivant. Fort influencée par le français, l'orthographe demande à être interprétée; la localisation du parler est souvent malaisée.

Le mouvement félibréen a peu touché la basse Auvergne, où on compte cependant un vrai poète, Michalias, après lequel on peut citer B. Vidal et H. Gilbert <sup>1</sup>. Ces écrits sont moins francisés que les précédents, mais leurs auteurs se servent souvent, à dessein, d'une langue métissée, afin de pouvoir être lus et compris dans un rayon plus vaste. Les félibres s'efforcent d'établir une langue commune et d'effacer, d'atténuer ou de dissimuler les diversités locales (qui précisément intéressent le plus les linguistes), en adoptant une orthographe plus ou moins archaïsante et plus ou moins commune à l'ensemble du Midi.

72. Des publications en patois postérieures au milieu du xixes. nous ne citerons que les plus caractéristiques, car le reste n'offre aucun intérêt. De nombreux morceaux en patois ont paru et

<sup>1.</sup> L'École (félibréenne) de Limagne n'a été fondée qu'en 1921.

paraissent encore de temps à autre, en général sans localisations géographiques, dans divers quotidiens et quelques almanachs de la région. Les plus intéressants ont paru dans la Mouche clermontoise (juil.-déc. 1867), l'Auvergnat (Paris, 1867-1868 : chroniques en patois plus ou moins localisé, sous bénéfice d'inventaire), l'Almanach chantant du Moniteur du Puy-de-Dôme, l'Almanach chantant d'Auvergne (Clermont, Duchier, 18°, depuis 1853), devenu récemment Alm. chantant de l'Auvergne et Armana felibren (pièces et chansons patoises de B. Vidal, A. Chabrolles, H. Gilbert, etc.; Clermont, Delaunay), et, depuis 1920, l'Almanach de Brioude, très intéressant, véritable revue annuelle d'érudition locale. A signaler aussi, parmi les périodiques contemporains, l'Auvergne littéraire, artistique et félibréenne (Clermont), et enfin, pour être complet, le Pèlerinage de Ronzières (imprimé à Brioude, chez Watel), dans lequel l'abbé Moulin, curé de Ronzières-Tourzel (Puy-de-Dôme), a publié des contes, articles en patois, de Françounet (Dr Delanef), A. Chabrolles, B. Vidal.

- 73. Bathol (Francisque), de Clermont (1829-1900), maréchal ferrant, publia des contes et chroniques en patois dans la Mouche et l'Auvergnat, dont il sut le rédacteur en chef (ci-dessus, 72).
- 74. Bertrand (Antoine) publie des pièces en dialecte de Brioude dans l'Almanach de Brioude (voir ci-dessus, 72).
- 75. DELANEF (D<sup>r</sup>) a publié dans le Pèlerinage de Ronzières (entre 1920 et 1926) des fables et contes en patois d'Issoire.
- 76. GILBERT (Henri), Countes de la lunaira, et La Covisada, Paris, Gibert, 1913 et 1923, contes en dialecte de Brioude.
- 77. Guillemot, Le diable et le trésor, Clermont, 1862, 8°, 47 p., conte en patois de la région de Clermont.
- 78. MICHALIAS (Régis), pharmacien, a publié à Ambert (impr. Migeon), en patois ambertois, des recueils de vers, qui sont d'un vrai poète: Ers de lous suts, avec préface de Mistral (1904), Ers de d'uen païsan (1908), et une scène villageoise, Margoutou o no batuto au vialage. Il a écrit son patois en orthographe félibréenne (pour l'interprétation, voir son Glossaire, ci-après, 151; cf. aussi 136).
- 79. L'abbé MICHY, directeur de la Croix d'Auvergne, a prononcé dans la cathédrale de Clermont, le 31 mai 1925, jour de la Pentecôte, à l'occasion de la sainte Estelle félibréenne, un sermon en patois métissé, reproduit dans la Croix (Clermont) du 14 juin 1925.
  - 80. Mourton (Nicolas), architecte, mort à Clermont en 1872, Revue de linguistique romane.

.... ... ... ....

Physiologie du vigneron clermontois en vers auvergnats (ASA, 1842-1843).

- 81. RAVEL (Ch.-A.), de Clermont, expert-géomètre, † 1860, auteur de poésies patoises et d'une épopée héroï-comique La Paysade, le tout publié à Ambert (impr. Seguin, vers 1825, 8°), puis à Clermont (Perol), 1838, et en partie (Paysade et Noëls) chez Veysset et chez Juliot.
- 82. Roy (Ant.-Jean), de Gelles (1773-1853), juge de paix à Rochefort, auteur de pièces patoises en prose et assez amusantes (Le Tirage ou les Sorciers, Les Jolis Maîtres, dialogue relatif aux opérations du cadastre, Le Vainqueur de Juillet) et en vers (Épître adressée à Louis-Philippe par un autre Roi en 1844, Le maire compétent, Pièces fugitives). Plusieurs éditions à Clermont (chez Veysset depuis 1841, Juliot). Le Tirage a paru d'abord dans ASA, 1836, 104; l'Épître a été rééditée dans AHLA, Varia, 1897-1902, 1<sup>re</sup> pagination, 34.
- 83. VIDAL (Benezet), de Pontgibaud, Flours de mountagno, poésies (chez l'auteur, percepteur à Billom, 1921); La Serva, roman avec traduction (Paris, Librairie Occitania, 1926). Langue métissée.
- 84. Un recueil très intéressant, qui déborde un peu sur la période précédente, ce sont les Chansons patoises de la région de Thiers recueillies par A. BIGAY, Thiers, imprimerie Favyé, 8°, s. d. [1925], 79 p. Il ne s'agit pas de folk-lore, comme pourrait le faire croire le titre, mais de poésies savoureuses (trente), souvent très vertes, composées sous la Révolution et au XIX<sup>e</sup> siècle; l'auteur en a recopié quelques-unes sur des manuscrits du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont des œuvres de poètes du cru (Chazel, Fédit, Goutay, etc.) en patois thiernois.

84 bis. Dans sa Bibliographie (ci-dessus, 6), Louis Pascal signale (p. 454), d'après Touchard-Lafond, des poésies patoises du baron Talairat (maire de Brioude; 1766-1850), qui ont disparu.

# 3. — Textes scientifiquement notés.

Fort peu nombreux. Des documents folkloriques ont été recueillis et notés par A. Dauzat (ci-après, 89 à 94).

85. L'abbé Saby a relevé (RPGR, 1887, 282-4) un dialogue de Saint-Romain (con de Saint-Anthème), noté phonétiquement par l'abbé Rousselot.

# 4. — Documents folkloriques 1.

- 85 bis. Rappelons d'abord les Noëls nouveaux précédemment cités (68-69), ceux de Pezant (64), le plus ancien recueil folklorique de basse Auvergne (1580), de Peraud et de Pasturel (ci-dessus, 61-62), ainsi que les nombreuses chansons, bourrées, noëls... relevés dans l'Album auvergnat de Bouillet (ci-dessus, 8). Ce qu'a enregistré Doniol (ci-après, 131) est insignifiant. Rappelons enfin la Littérature orale de l'Auvergne de P. Sébillot (ci-dessus, 17).
- 86. Berriat-Saint-Prix, La barba Dieu, Clermont, Imprimerie Moderne, 1905, 8°, 26 p. Contient 20 versions localisées (basse Limagne) de cette ancienne prière qui paraît remonter au xv° siècle.
- 87. In., Vieilles prières, Clermont, id., 1906, 8°, 35 p. Très intéressant recueil de prières en patois et en français régional, parfois mêlés (diverses versions, de localités de la basse Limagne). La graphie du patois, ainsi que dans le précédent recueil, est défectueuse, comme dans tous les textes qui ne sont pas reproduits par des linguistes (ch représente tantôt  $\varepsilon$ , tantôt ts).
- 88. Id., Douze Noëls, Clermont, id., 1906, 8°, 80 p. Noëls anciens publiés d'après le ms. Tailhandier (ci-dessus, 67).
- 89. Dauzat (Albert), appendice (pp. 117-136) de la *Phonétique historique du patois de Vinzelles* (ci-dessous, 108): une chanson et 17 bourrées avec musique, deux pièces et un dialogue, le tout recueilli à Vinzelles (commune de Bansat).
- 90. Id., Chansons d'Auvergne [avec la musique], RTP, août-sept. 1899, pp. 460-473 (quelques pièces en patois, recueillies à Issoire, Les Martres-de-Veyre, Vinzelles, ces dernières complétant les précédentes; 8 chansons en français, dont plusieurs présentent des traits linguistiques archaïques et dialectaux).
- 91. Id., Chansons des parlers de Vinzelles, d'Issoire et des Martres-de-Veyre, BPF, 1898, 276-289. Ces pièces (sans musique) se retrouvent toutes dans les deux recueils précédents, bien plus complets. Celui-ci offre cependant la notation phonétique des pièces d'Issoire et des Martres, qui n'a pu être employée dans la RTP, ainsi que de la bourrée 11 de Vinzelles qui manque dans l'Appendice, ci-dessus, 89.
  - 1. Nous ne citons que les recueils ou travaux rensermant des textes en patois.

92. Dauzat (A.), Proverbes, locutions, formulettes de la basse Auvergne, RTP, juil. 1898, 389-395 (de Vinzelles, sauf indication contraire).

93. In., Soixante proverbes de Vinzelles (appendice de la Morphologie, ci-dessous, 109; pp. 265-269). Recueil plus complet que le

précédent pour les proverbes.

94. In., Blason populaire du Puy-de-Dôme, RTP, nov. 1913, 491 et janv. 1914, 26.

95. Desaymand (J.), chanson et conte d'Herment, recueillis par l'auteur, et publiés dans le Gay Sçavoir (revue d'étudiants), Clermont, 1920.

96. FAURIEL, Chants populaires de l'Auvergne, ms. (indiqué dans la bibliographie de Gaidoz et Sébillot, p. 47, d'après Pierquin et Gembloux).

97. GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul), Blason populaire de la France, Paris, Cerf, 1884, in-18. Dictons et proverbes d'Auvergne aux pp. 73-86.

98. La Borde (J.-B. de), Essai sur la musique ancienne et moderne, Paris, 1780, 4°. Donne (t. II, p. 437-442) le texte et la musique de 4 chansons en patois de basse Auvergne; deux sont reproduites dans la Litt. orale de l'Auvergne de P. Sébillot (ci-dessus, 17), pp. 265 et 270 (référence inexacte).

99. LASCOMBE (Adrien), conservateur du Musée et de la Bibliothèque du Puy, a publié une chanson des environs de Brioude (Les deux glaneuses) dans ses Chansons recueillies dans le département de la Haute-Loire (Mém. de la Soc. agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. IV).

100. LE BLANC (Paul), Devinettes de la basse Auvergne (au nombre de 36) dans l'Almanach des traditions populaires, Paris, Maisonneuve, 1883.

101. D' Missoux, de Fournols, Collection de proverbes patois, avec la traduction française, ASA, 1837, 5-22.

102. Le D' POMMEROL, de Riom, a publié des chansons, devinettes... dans la RTP. Celles qui ont paru avant 1898 ont été réunies dans la Littérature orale de P. Sébillot (ci-dessus, 17).

102 bis. [Henri du Ranquet], Musée d'histoire et d'art local de Clermont-Ferrand, son hôtel, ses collections, Clerm., Impr. P. Vallier [1924], in-16, XII-84 p., avec planches. Renferme (pp. 8, II, I4, 16, 62...) quelques noms locaux d'objets qu'on peut voir au musée.

- 103. Dans l'ouvrage anonyme Mon voyage au Mont d'Or 1 (Paris, Maratan, 8°, an X) figure une « montagnarde », qui paraît avoir été recueillie à Riom (p. 243-4; cf. p. 161-2), avec paroles en patois. (D'après une note manuscrite sur l'exemplaire que possède M. J. Désaymard, l'auteur serait « M. de Salabery, émigré et ancien membre de la Chambre des députés », de Salaberry, d'après le catalogue de Gonod, 1849, p. 59).
- 104. M. Louis Bréhier, dans l'Auvergne (collection des Anthologies illustrées, Paris, Laurens, 1912), a cité, à la fin, des textes d'auteurs patois et des chansons, bourrées, proverbes, etc., mais soit traduits, soit de seconde main (avec les références). On peut signaler aussi quelques mots intéressants relatifs au folk-lore, une bourrée recueillie à Doranges et deux proverbes dans le Guide Boule du Puy-de-Dôme (Paris, Masson, 1901, p. 131-142). Enfin dans les Poètes du terroir (Paris, 1911, 8°, t. I, 77 sqq.), M. Van Bever a réuni quelques chansons patoises de basse et haute Auvergne (d'après Bouillet, Versepuy, etc.) avec des poésies de Pasturel, Veyre, Michalias et Vermenouze.
- 105. M. Léon PINEAU, alors professeur à la Faculté des Lettres de Clermont, avait ouvert une enquête sur le folk-lore auvergnat (RA, 1904, 399; 1905, 64 et 415). Il n'en est résulté aucune publication, l'enquête ayant donné sans doute des résultats insuffisants, malgré les affirmations optimistes du dernier appel.

## C. Phonétique, grammaire, lexicologie et divers.

- 106. ACHARD (A.), La pique, RA, 1916, 145-165. Ce mot a pris le sens de « mendicité » à Saint-Jean-des-Ollières; ce fait sémantique est analysé dans cette étude sur un type de mendicité locale datant d'un siècle environ.
- 107. Arnaud (J.-A.-M.), Flore du département de la Haute-Loire on tableau des plantes qui y croissent, Le Puy (Pasquet), 1825, 8°, 108 p. Renferme, in fine, un tableau de noms patois, qui concerne plus ou moins le Brivadois.
- 108. DAUZAT (Albert), Phonétique historique du patois de Vinzelles 2, avec préface d'Antoine Thomas, Paris (Alcan), 8°, XII-175 p., 1897,
  - 1. Il s'agit du Mont-Dore.
  - 2. Commune de Bansat (Puy-de-Dôme).

86

- fasc. IV de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres [mémoire de licence ès lettres]. Travail de débutant, qui a été ultérieurement complété et remis au point dans d'autres travaux (voir notamment ci-après, §§ 119 et 126). L'appendice contient des textes de folklore (ci-dessus, 89). Petit glossaire des mots patois cités.
- 109. Dauzat (A.)., Morphologie du patois de Vinzelles, Paris (Bouillon), 8°, 307 p., 1899, Bibl. de l'École pratique des Hautes-Études, fasc. 126 [mémoire pour le diplôme de l'École]. Le système morphologique du patois de Vinzelles est étudié dans son développement historique depuis le moyen âge; comparaisons avec d'autres patois de la région, spécialement des Martres-de-Veyre. En appendice, fragment comique de 1477 (ci-dessus, n° 50) et 60 proverbes de Vinzelles. Carte phonétique (limite de s + k, t, p) complétée dans les travaux suivants. Glossaire des mots patois cités dans le texte.
- 110. In., Contribution à l'étude des articulations consonantiques, dans La Parole, 1899, 621 sqq. Palatogrammes et analyse des sons français et patois de l'auteur.
- 111. Id., Les parlers actuels de la basse Auvergne dans les grammaires de Diez et de M. Meyer-Lübke, BPF, 1899, 321-335. Analyse les sources utilisées pour l'auvergnat par ces deux grammaires, et discute leur interprétation.
- 112. Id., Les diphtongues et les voyelles nasales dans la région issoirienne, BPF, 1899, 357-382. Premier essai de géographie phonétique pour un point spécial; complété et développé ultérieurement (§ 119).
- 113. Id., amaiza, urgere (Rom., 1901, 115-120). Pour amaiza (fourmi) cf. ci-dessous, 123; urgere paraît être le prototype du patois durze.
- 114. Id., Rapport sur une mission dialectologique en Auvergne (s devant k, t, p), Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études, 1901, pp. 133-141, avec carte. Question reprise et plus développée dans la Géographie phonétique, ci-après, 119.
- 115. In., Mission dialectologique dans la basse Auvergne (étude lexicologique de : lézard gris, têtard, ver luisant, hanneton), Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études, 1902, pp. 123-128. Question reprise et développée dans les Essais, ci-après, 123.
- 116. ID., Les doublets dans le patois de Vinzelles (petite étude dans la Revue des parlers populaires, tévrier 1902, pp. 4-7); reprise et plus développée dans RPF, 1906, 2° trimestre.

- 117. DAUZAT (A.)., Bodosca (mot de langue d'oc représenté en Auvergne), Rom., 1905, 298-301.
- 118. Id., Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans, thèse de doctorat ès lettres, Paris, Champion, 1906. La seconde partie, l'étude des patois (pp. 163-290), est surtout inspirée par les patois de la basse Auvergne, qui sont souvent cités.
- 119. In., Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne, thèse complémentaire de doctorat ès lettres, Paris, Champion, 8°, 98 p., 1906, avec 8 cartes. La région étudiée comprend la plus grande partie des arrondissements d'Issoire et de Clermont, O. et S. d'Ambert, N. de Brioude. L'exploration a été faite sur place, commune par commune, par l'auteur, qui s'est efforcé ensuite d'expliquer le développement historique et divergent des évolutions phonétiques. Cet ouvrage (épuisé) demanderait à être complété et remis au point (cf. ci-après, 124, 126, 129). L'auteur espère en donner une nouvelle édition refondue, mise en harmonie avec les données actuelles de la géographie linguistique.
- 120. Id., L'anuissement de s devant K, T, P dans la basse Auvergne, dans les Mélanges Chabaneau, Erlangen, 1907. L'auteur a repris une question traitée dans l'ouvrage précédent, avec une explication un peu différente des évolutions vocaliques consécutives à l'amuïssement de l's subséquent.
- 121. Id., Notes sur la syntaxe du patois de Vinzelles et des patois de la basse Auvergne, Ann. M., 1912, pp. 382-396 et 551-560. L'auteur a groupé les caractères syntaxiques essentiels du patois de Vinzelles, avec des comparaisons empruntées à d'autres patois de la région et quelques indications d'ordre historique. Il a donné un petit complément, à la suite du compte rendu de l'Essai de syntaxe des parlers provençaux de J. Ronjat, RPF, 1914, p. 160.
- 122. In., Étymologies françaises et provençales, Rom., 1918, pp. 238-257. La plupart des mots intéressent les patois d'Auvergne; les deux études relatives à lacrimusa et aux noms de l'orvet ont été réimprimées en appendice de l'ouvrage suivant.
- 123. Id., Essais de géographie linguistique, t. I, Noms d'animaux, Paris, Champion, 1921, avec 12 cartes hors texte, dont 8 en couleurs. Ces études lexicologiques (sauf celles de l'appendice, cf. le § précédent) ont paru d'abord dans RPF, 1914, 86 sqq., 1915, 81 sqq., etc. Un certain nombre d'entre elles sont spéciales à l'Auvergne et à ses confins (bélier, agnelle, lézard gris, têtard, fourmi, hanneton, ver

luisant); les autres, relatives à des régions plus vastes (taureau, jars, truie, lat. gallina) ou à la Gaule romane entière (jument, guépe), mettent également en œuvre les matériaux recueillis par l'auteur en Auvergne.

124. Dauzat (A.), La Géographie linguistique, Paris, Flammarion (Bibl. de culture générale), 1923, avec 7 cartes. Ce manuel de géographie linguistique résume quelques études de lexicologie auvergnate du t. I des Essais (ci-dessus, 123: hannelon, fourmi, etc.). Sont nouveaux (pour l'Auvergne): la réponse à Gilliéron au sujet de « comenquer », pp. 79-80; deux résumés de géographie phonétique d'après de nouveaux matériaux (la diphtongue au dans la basse Auvergne avec carte, p. 145; carte de la répartition des sousproduits de c palatalisé devant A); cette dernière étude est développée, la carte rectifiée et précisée dans la 2° série d'Essais.

125. In. [Réponse à Gillièron, ci-dessous, n° 132, au sujet de l'abeille et de comencar en Auvergne], dans RLR, comptes rendus des Étymologies des étymologistes et de la Thaumaturgie linguistique, nov.-déc. 1923, pp. 189-191 et 195-198.

126. Id., Régressions et fausses régressions dans la basse Auvergne, RPF, 1925, 113-131 avec une carte. Cette étude, qui fait partie d'une deuxième série d'Essais de géographie linguistique (cf. 129), traite du changement : de i tonique final en éi après r, w; de py, by en ply, bly; de la chute sporadique de z intervocalique (avec des considérations générales sur les limites phonétiques), — tous phénomènes que l'auteur avait cru jadis phonétiques et qu'une analyse plus pénétrante lui a permis de classer parmi les régressions.

127. Id., « Maison » dans la basse Auvergne, dans les Mélanges Antoine Thomas, Paris, Champion, 1927, pp. 131-136. Complète et rectifie pour l'Auvergne, à l'aide de documents historiques et des patois actuels, l'étude de Gilliéron, Maison, hôtel = cuisine (Pathologie et thérapeutique verbales, dernière série, 1921, pp. 124 sqq.).

128. In., Les patois, évolution, classification, étude, Paris, Delagrave, Bibl. des chercheurs et des curieux, 1927. Cite de nombreux faits relatifs aux patois de la basse Auvergne, notamment pp. 32-37 (pénétration du français), 50-55 (id.), 77, n. 3 (à propos des « mirages phonétiques »), 77-84 (phonétique et grammaire), 85-93 (vocabulaire), 97-99 (la lèvre), 113 (spécification des termes), 123-4 (isolement et relations), 155-157 (caractères principaux des patois auvergnats, classification), et 177-184 (l'étude des patois).

- 129. Dauzat (A.), Les sous-produits de c + a dans la Gaule romane, R PF, 2° fasc. 1927 et 1° fasc. 1928 (pp. 31-57), avec 3 cartes, dont une intéresse l'Auvergne. Pour la partie qui touche à l'Auvergne l'auteur a utilisé les renseignements fournis par B. Petiot (ci-dessous, 140) et a complété sa documentation de 1906 (ci-dessus, 119). Cette étude ainsi que les régressions (126) font partie d'une deuxième série d'Essais de géographie linguistique (cf. 123), à paraître chez Champion, fin 1928.
- 130. Deribier de Cheyssac, Description statistique du département de la Haute-Loire, Paris et Le Puy, 1824, 8°. Traite, aux pp. 164-187, de la langue populaire, de la grammaire, de mots et locutions particuliers, de noms de lieux, avec une traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue. S'occupe surtout du patois du Velay, mais touche aussi au Brivadois. Superficiel; peu à glaner.
- 131. Doniol (Henri), membre correspondant de l'Institut, Les patois de la basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature. A paru d'abord dans l'Ancienne Auvergne et le Velay (Moulins, Desrosiers, 4°, 1847), t. III, puis, quelque peu remanié, en volume à part, Paris, 1877, chez Maisonneuve (Publications de la Société pour l'étude des langues romanes, t. IV). La partie linguistique, très faible, révèle une connaissance superficielle des patois, en dehors de celui d'Auzon (Haute-Loire) où était né l'auteur (ils sont classés en trois types: basse Limagne, haute Limagne [Auzon], vallée de la Dore) et une ignorance regrettable des méthodes scientifiques. La petite histoire de la littérature auvergnate (pp. 53-97) est plus intéressante; c'est le seul aperçu d'ensemble qui ait été fait. Les pages relatives à la littérature orale (98-112) renferment, comme les précédentes, quelques textes inédits.
- 132. GILLIÉRON (Jules). L'éminent dialectologue a eu souvent l'occasion, dans ses travaux, de faire entrer en ligne de compte des formes ou mots auvergnats, spécialement dans: Études de géographic linguistique, en collaboration avec M. Roques, Paris, 1912 (Mirages phonétiques, pp. 49-80: l'Auvergne figure dans les groupes de patois cités; cf. ci-après, 137); Généalogie des mots qui désignent l'abeille, Paris, 1918 (formes d' « abeille », 88-95); Pathologie et thérapeutique verbales, II, 1915, pp. 5-10, et Thaumaturgie linguistique, 1923, 122-157 (deux explications de kumēkā = commencer; cf. ci-dessus, 125). Tout ce qui précède est relatif à la basse Auvergne. 133. Lettre à Grégoire, par la Société des Amis de la Constitution,

de Maringues (publiée par GAZIER, Lettres à Grégoire sur les patois de France, 1790-1794, Paris, 1880, pp. 161-163, et RLR, XII, 220-224). Contient quelques indications sur la diversité des patois et la diffusion du français dans les campagnes.

- 134. Malval (M.-F.), Étude des dialectes romans ou patois de la basse Auvergne, tableau comparatif des mots du dialecte romano-piémontais et du dialecte romano-auvergnat, Clermont, Vigot, 1877, 8°, 192 p. L'auteur a eu pour but de démontrer que les Auvergnats sont les ancêtres des Piémontais. Ouvrage sans intérêt, en dehors des mots et expressions qui y sont cités et qui appartiennent aux patois de Clermont et des environs.
- 135. Id., Notice sur la limite des langues d'oc et d'ouil dans le département du Puy-de-Dôme, dans l'édition des poésies de Foucaud, Clermont, 1866, pp. LVII sqq. Indications très sommaires et peu probantes; à rapprocher de J. Ronjat (Essai de syntaxe..., ci-après, 144, qui, avec raison, pp. 6-7, fait passer la limite plus au nord, cf. aussi, ci-après, 141).

Mège, Voir ci-après, 150.

- 136. MICHALIAS (Régis), Essai de grammaire auvergnate, Ambert, Migeon, 1907, in-12, 216 p. Se rapporte exclusivement au patois d'Ambert. Le chapitre relatif à la prononciation est très défectueux et la syntaxe est sacrifiée. En révanche l'ensemble des paradigmes et des formes adverbiales a été noté avec soin. Cf. 78 et 151.
- 137. MILLARDET (G.), Linguistique et dialectologie romanes, Paris-Montpellier, 1923 (pp. 163-190, critique des « Mirages phonétiques » de Gilliéron et Roques, ci-dessus, 132, qui mettent en jeu plusieurs patois de la basse Auvergne).
- 138. Moussier, Catalogue des animaux observés dans le département de la Haute-Loire, dans les Annales de la Société d'agriculture du Puy, 1853, pp. 373 sqq. Quelques désignations patoises se rapportant au Brivadois.
- 138 bis. OLIVIER (Ernest), Flore populaire de l'Allier, Moulins, imp. Auclaire, 1886, 8°, 43 p. Intéressante liste de noms populaires, avec de nombreuses variantes (non localisées). Touche l'Auvergne par la région de Gannat.
- 139. Petiot (B.), Discours d'usage prononcé à là distribution des prix du lycée Blaise Pascal, Clermont, imp. Mont-Louis, 1903, 8°, 13 p. Montre l'intérêt que présente l'étude des patois d'Auvergne et donne quelques indications bibliographiques.

- 140. Petiot (B.), Les patois du Puy-de-Dôme, dans Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme (ouvrage publié à l'occasion du 37° Congrès, tenu à Clermont, de l'Association française pour l'avancement des sciences), 8°, 1908, pp. 181-189 et tirage à part, 11 p., imp. Mont-Louis. Très intéressant travail de géographie phonétique (malheureusement trop succinct), résultant d'enquêtes personnelles, destinées à étendre le domaine étudié par A. Dauzat dans sa Géographie phonétique (ci-dessus, 119). Carte hors texte indiquant les limites de ts, te, e.
- 141. Plazanet (Général), Essai d'une carte des patois du Midi, dans la Revue de géographie commerciale, Bordeaux, 1893, 166-185 et 208-227. La carte en couleurs qui accompagne ce travail (intéressant par la bibliographie historique) juxtapose cinq limites des langues d'oïl et d'oc (qui effleurent ou coupent la basse Auvergne) d'après Élisée Reclus, Tourtoulon et Bringuier, Grœber, Ronjat, et d'après un critérium morphologique emprunté à l'ALF.
- 142. Pommier, Sur les idiotismes de l'ancien Velay et d'une partie de l'Auvergne, dans les Annales de la Société d'agriculture du Puy, 1834.
- 143. Id., Manuel des locutions vicieuses les plus fréquentes dans le département de la Haute-Loire et la meilleure partie du Midi de la France, avec le correctif en regard, Le Puy, Pasquet, 1835, in-12. Livre ayant un but scolaire. Touche à l'Auvergne. Le domaine embrassé est trop vaste; la précision géographique fait presque toujours défaut.
- 144. Ronjat (Jules), Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes, Mâcon, Protat, 1913. Traite en plusieurs endroits des patois bas auvergnats (sources principales: A. Dauzat et Michalias, cidessus, 121 et 136), notamment pp. 79, 128-130 (place du pronom) et 160-163 (accord du participe passé).
- 145. Thomas (Antoine), Du passage de s, z à r et de r à s, z dans le nord de la langue d'oc (Rom., 1877, 261-266). Phénomène relevé dans des textes des xive et xve s., en particulier en basse Auvergne, et spécialement dans les noms de lieux. L'auteur a complété son étude dans le Giornale di filologia romanza, 1879, 205-212. Cf. O. Bloch, RLiR, 1er sem. 1927, 92 sqq.
- 146. Id., Sur la date d'un memorandum des consuls de Montserrand en dialecte auvergnat, Ann. M., 1903, 370-372.
- 147. Id., Préface de la Phonétique historique du patois de Vinzelles d'A. Dauzat (108). Insiste sur l'urgence d'étudier les patois et sur

l'intérêt des patois d'Auvergne, alors mal connus; indications biblio-

graphiques générales 1.

148. Le ms. 964 de la Bibl. de Clermont (notes sur les patois) contient des « règles pour changer les mots français en patois » (fol. 1-3) et des notes un peu plus intéressantes « sur les verbes patois » (fol. 6). Le ms. est du xviiie s. et ne compte que 6 folios (don Le Blanc).

#### D. Glossaires.

149. Dauzat (Albert), Glossaire étymologique du patois de Vinzelles, Montpellier, Société des langues romanes, 1915, 8°. A paru d'abord dans la RLR (1914-1915). Contient 5100 mots recueillis par l'auteur, plus un glossaire onomastique de 377 mots; index étymologique. — Un supplément a paru dans la RLR, 1925, pp. 101-109 (on a ajouté les noms propres de vaches).

149 bis. Le vocabulaire de Deribier de Cheyssac (ci-après, 243) touche surtout la haute Auvergne (ainsi que le Velay), quelque

peu le Brivadois.

- 150. Mège (Francisque), Souvenirs sur la langue d'Auvergne, essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme, Paris, Aubry, 1861, in-12°, 258 p. Cet ouvrage assez intéressant comprend essentiellement (pp. 21-256) un glossaire de mots et locutions de la région de Clermont; comparaisons avec d'autres patois.
- 151. MICHALIAS (Régis), Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert, Paris, Champion, 1912, 8°, 100 p. (extrait de la RPF, 1912). L'auteur, faute de place dans la RPF, a réuni ici les mots les plus caractéristiques de son patois (en orthographe félibréenne, avec transcription phonétique pour un grand nombre). La mort et les difficultés matérielles l'ont empêché de compléter cette publication très intéressante, qui renferme un grand nombre de termes caractéristiques, rares, pittoresques.
- 152. Pommeroi. (D<sup>r</sup>), Essai d'un glossaire du patois de la Limagne (BA, 1897, 194-200, 237-245; 1898, 127-132, 174-180, 200, 213). Le patois enregistré est en principe celui de Riom, ville natale de l'auteur, avec quelques précisions pour des mots de
- 1. M. Thomas me signale le mot eschepre « ciseau » dans une lettre de rémission inédite de 1409 (Arch. Nat., JJ 163, ch. 262), lu par erreur eschepie par Carpentier (Gloss. novum, III, col. 712 et IV, col. 248) qu'a démarqué Godefroy (s. v. eschespie). Le document vise un laboureur d'Erlayac (sic; il s'agit d'Orléat, con de Lezoux).

patois voisins. Le Dr P. n'était pas linguiste et sa graphie est défectueuse, mais son glossaire est utile et assez riche.

- 153. Tixier (Victor), de Saint-Pont, près Escurolles (Allier), a publié un recueil de mots patois auvergnats (de la région d'Aigueperse), dans son opuscule, Vestiges de l'époque romane, langue et peinture (Moulins, Desrosiers, 1867, 8°, 58 p.).
- 154. Projets d'enquêtes. De 1865 à 1870, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont avait nommé une commission pour réunir les éléments d'un glossaire patois. La commission s'est heurtée à l'indifférence générale et n'a pas abouti (Mège, RA, 1888, 44). En 1898, dans la Revue d'Auvergne (471-474), M. Baron, professeur de grec à l'Université de Clermont, à la suite d'un compte rendu de la Phonétique historique du patois de Vinzelles (ci-dessus, 108), esquissait le projet d'une enquête sur les patois d'Auvergne, qui aurait été faite sur place par les curés, notaires, médecins, instituteurs; les résultats auraient été centralisés par le comité de publication de la revue. Une feuille autographiée, jointe au numéro, donnait les principes d'une orthographe phonétique à employer par les collaborateurs éventuels et bénévoles. Ce projet n'a eu aucune suite.

# E. Anthroponymie et toponymie.

- 155. Ces études ont été complètement négligées <sup>1</sup>. Cependant les documents ne manquent pas, en particulier pour les noms de lieux. Le Cartulaire de Saint-Julien de Brioude (du VIII<sup>e</sup> siècle à 1096; 371 chartes) et celui de l'abbaye de Sauxillanges (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., 979 chartes) édités l'un et l'autre par H. Doniol (Clermont, MAC, 1863 et 1864, 384 et 740 p.) <sup>2</sup>, renferment des formes anciennes très intéressantes de noms de lieux et de noms de personnes, ainsi que celui de l'abbaye de Pébrac, près Brioude (174 chartes, ms. du
- 1. Pour l'anthroponymie, on aura profit à consulter les inventaires d'archives municipales (de Riom par Boyer, de Montferrand [ci-dessus, 53 n.] par Teilhard de Chardin), diverses monographies de localités (Clermont-Ferrand par A. Tardieu, Issoire par Longy, etc.), les travaux généalogiques et héraldiques (Dict. béraldique d'Auvergne et Nobiliaire d'Auvergne de Bouillet, l'Armorial du Velay et de la Haute-Loire de G. Paul, etc.), divers annuaires, etc.
- 2. Dans un appendice du second, A. Houzé a identifié, en général avec exactitude, la plus grande partie des localités citées dans le Cartulaire (cf. mes rectifications, Gloss. du patois de Vinzelles, 20, n. 1). Pour la date des chartes de Brioude, cf. BRUEL, Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude (Bibl. de l'Éc. des Chartes, 1866, 445-508).

. . . . . .

xII<sup>e</sup> s. avec additions jusqu'au xVI<sup>e</sup>), publié par J.-B. PAYRARD dans les *Tablettes historiques du Velay*, Le Puy, t. V, 1875, 129-214 (et tirage à part, Le Puy, 1875).

- 156. On trouvera aussi beaucoup de noms propres aux formes intéressantes dans le Spicilegium brivatense (ci-dessus, 41) de A. Chassaing; cf. aussi Bruel, Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour (Coll. de documents inédits relatifs à l'histoire de France, Mélanges, t. IV, 1882); M. de Fontreaulx, archiviste départemental de la Drôme, prépare une réédition de ces pouillés pour la collection publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- 157. Comme inédits, outre les terriers cités plus haut, signalons les cartulaires de l'abbaye Saint-André et de l'évêché de Clermont (1150-1689; Arch. dép. du Puy-de-Dôme, G et H, non coté).
- 158. Le Puy-de-Dôme a un dictionnaire de noms de lieux donnant des formes anciennes, mais qui laisse fort à désirer; c'est le Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, d'Ambroise Tardieu (Moulins, Desrosiers, 1877, in-4°). Liste alphabétique des villes et villages (mais bien des hameaux sont omis), châteaux et monastères, avec notice historique, précédée de l'indication de formes anciennes, datées, mais souvent sans référence. L'identification des formes anciennes est souvent erronée. Ouvrage fort médiocre.
- 459. Pour le Brivadois, il y a le bon Dictionnaire topographique de la Haute-Loire, de A. Chassaing et A. Jacotin (Coll. du Ministère de l'Instruction publique, 1907). Des erreurs, dans l'Introduction, au sujet des noms celtiques.

Les autres dictionnaires géographiques ne présentent guère d'intérêt pour la toponymie; comme répertoires des noms actuels, ils n'ajoutent pas grand'chose au *Dictionnaire des Postes*.

- 160. Pour le Puy-de-Dôme Bouillet (J.-B.), Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme, Clermont, 8°.
- 161. FAUGÈRE, Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme, Clermont, Juliot, 1892, 8°.

Pour le Brivadois, Deribier de Cheyssac, cité plus haut (130).

162. Noms révolutionnaires des communes de l'arrondissement de Brioude (Almanach de Brioude, 1920, p. 96).

Quelques monographies communales à signaler :

163. Achard, Bresson, Loubaresse, Tartière, La commune de Saint-Dier d'Auvergne, Clermont, 1901, 8° (chap. VIII, pp. 91-100, « le bourg, les villages, vieilles familles »).

- 164. JALOUSTRE (Élie), Histoire d'un village de la Limagne, Gerzat, MAC, t. XXIX, 1887, 271-292 (appendice relatif aux noms des terroirs de la commune).
- 165. Salveton (H.), Histoire de Nonette, RA, publiée en fascicules paginés à part, depuis le n° 3 de 1925, fasc. 1 de la collection Arvernia publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont (impr. Mont-Louis, 1927, 8°, 294 p.) Liste des lieux-dits de la commune, pp. 10-14; un certain nombre d'autres noms à glaner dans cette consciencieuse étude.
- Peu de travaux toponymiques, anthroponymiques moins encore: 166. L'abbé (puis chanoine) Régis Crégut a publié de nombreuses étymologies toponymiques sans valeur, dont on trouvera la liste complète dans la bibliographie de ses œuvres publiée en appendice de sa notice nécrologique (BA, 1927-1928, pp. 83-93). Il rattache les noms de lieux à des racines celtiques plus ou moins fantaisistes <sup>1</sup>. La première en date, Étude d'étymologie celtique sur les noms de terroirs de la section de Rouilhas, commune d'Aydat, a paru en 1894 (BA, 60 sqq.), les dernières dans le Pèlerinage de Ronzières, oct. 1920 (Étym. de Ronzières), janv.-sept. 1922 (Excursions étymologiques autour de Ronzières), etc.
- 167. Dauzat (Albert), Petit glossaire onomastique (noms de lieux et lieux-dits avec étymologies, noms et surnoms de personnes, 377 mots) comme complément du Glossaire du patois de Vinzelles (ci-dessus, 149); cf. aussi l'introduction, pp. 15-22, et cf. le supplément (ci-dessus, 149).
- 168. L'étymologie de Jaude, nom de la place principale de Clermont, a donné lieu à des controverses intéressantes entre A. Tardieu (Histoire de Clermont-Ferrand, 688 sqq.), qui le rattache à platea Galli, le Dr Hospital (RA, 1906, 353-354) qui y voit l'ancien français geude (= place d'armes) et M. G. Poisson (RA, 1910, 233-240), qui y voit la survivance du dieu gaulois Vasso Gallatac dont le temple se serait élevé sur cette place, ancien forum.
- 169. Encore de M. Poisson, une Note sur l'étymologie du nom de Chamalières, RA, 1918, 17-26. Après avoir discuté et rejeté diverses autres hypothèses, peu satisfaisantes en effet, l'auteur propose caballaria, qui phonétiquement ne vaut pas mieux.
- 1. Les celtomanes n'ont pas disparu avec lui. On trouvera des échantillons de leurs fantaisies dans « l'Intermédiaire d'Auvergne », questions et réponses publiées par l'Avenir du Plateau Central de Clermont-Ferrand.

# II. — HAUTE AUVERGNE

# A. Textes du moyen âge.

1. —Poésies (éditées).

Les troubadours cantaliens ont été l'objet d'une publication d'ensemble :

170. Duc de la Salle de Rochemaure et René Lavaud, Les troubadours cantaliens, Aurillac, Imprimerie moderne, 1910, 2 vol. petit 8°, 651 et 607 p. Le travail du duc de la Salle est très médiocre (cf. Rom., 1913, 115 sqq., où M. Jeanroy a montré que tous les poètes cités ne sont pas sûrement cantaliens, ni même auvergnats), mais l'édition des troubadours, faite par M. Lavaud, est bonne. Les œuvres des troubadours cantaliens sont publiées au t. II, pp. 241-579 : Peire de Vic (sur Cère), dit le Moine DE MONTAUDON, 1155-1220 env. (19 pièces, surtout satiriques); c'est le plus remarquable troubadour de Haute-Auvergne; ses œuvres avaient été éditées par Philipson, Der Mönch von Montaudon, Halle, 1873; — Peire Rogier, originaire des environs de Saint-Flour, et moine de Clermont vers 1160-1180, le plus marquant après le précédent (8 cansos et 1 sirventés); édité par C. Appel, Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier, Berlin, 1882; la langue offre un mélange de formes du midi (Aurillac) et de Saint-Flour et Clermont; — Eble de Saignes, des environs de Mauriac, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. (une tenson); — la Dame de Casteldoze ou Na Castellosa, début du XIIe s. (4 cansos; mélange de formes); — (anonyme), Chanson des pèlerins [aurillacois] de Saint-Jacques [de Compostelle], xiiie s. (très intéressante; en pur aurillacois); — Peire de Cols, dit d'Aurillac, XIIIe s. (une canso); - FAYDIT DE Belestat, des environs de Saint-Cernin, xiiie s. (une canso); — CAVAIRE, jongleur qu'on suppose natif d'Aurillac, vers 1225-1250 (deux tensons); - Austorc d'Aurillac (Astorc d'Aorlhac), baron de Conros, † avant 1260 (un sirventés); — Austorc DE SEGRET, du haut pays près du puy Mary (un sirventés, 1273)1.

1. Comme chez la plupart de ces troubadours, la langue n'a pas un caractère dialectal bien précis. Le maintien uniforme de c devant A rattacherait celui-ci à l'aurillacois, mais le texte rend le groupe cr latin par it (ch à Aurillac).

— Il ne reste rien de Guilhem Moysés (Guillaume Moisset; x11e-x111e s.), ni de Guilhem Borzatz, lauréat des Jeux floraux au x1ve siècle. — Les *Troubadours cantaliens* se terminent par une copieuse bibliographie du sujet. L'ouvrage est complété par un fascicule supplémentaire de M. Lavaud (notes aux textes; 134 p.).

# 2. — Chartes et documents d'archives édités.

171. Des textes intéressants, dont on trouvera le détail ci-après, ont été publiés par G. SAIGE et le COMTE DE DIENNE, Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat [DHC] (Collection de documents historiques publiés par le prince Albert de Monaco, Monaco, 1900, 8°). Textes de l'année 940 à 1793.

### XIIe SIÈCLE.

- 172. Serment (région d'Aurillac-Carlat), entre 1103-1119, DHC, I, 2-3.
- 173. Formule de serment (prêté par Richard de Carlat) dans un texte latin, vers 1119-1130, publiée par GRAND, RHA (cf. ci-après, 178).
- 174. Acte passé entre Guillaume d'Auvergne et Raimon de Turenne à propos de Saint-Céré, 1178, en langue aurillacoise, publié par Justel, Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, Paris, 1645 (Preuves de Turenne, pp. 35-36).
- 175. Extrait (insignifiant) des archives du monastère de Riom èsmontagnes, 1198, DSC, II, 149.
- 176. Le document le plus important de cette période est un fragment assez long, en langue vulgaire, du Cartulaire du prieuré de Notre-Dame du Pont, de Leynhac (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.); excellente édition, précédée de la biographie de B. de Griffeuille, Ann. M., avril 1908; reproduit dans RHA, 1908, 424-434, précédé d'un intéressant article historique de M. Boudet, 123 sqq., 287 sqq., 403-423).

### XIIIe SIÈCLE.

177-178. M. Roger Grand, sous le titre Les plus anciens textes de la Haute Auvergne, RHA, 1900, a publié et commenté, outre le serment précité du XII<sup>c</sup> siècle (ci-dessus, 172), une série très Revue de linguistique romane.

98

intéressante de documents inédits du XIII<sup>e</sup>: sentence arbitrale rendue en 1230 par l'abbé de Maurs (texte partie en latin, partie en roman), pp. 201-204; — vente, par Gilbert Rigal, de ses droits sur la manse de Marcou (1248), pp. 205-207; — vente par Astorg de Marcou (1250), 207-210; — vente, par les consuls d'Aurillac (1254), 210-211; — confirmation de vente (1256), 212-214; — déclaration des consuls d'Aurillac (1274), 215-216; — traité conclu entre Dauphin d'Auvergne et Aymon de Brossadol (1201; la langue paraît être celle de la région de Saint-Flour), 219-222, avec fac-similé, d'après un manuscrit conservé aux archives de Dijon (publié antérieurement par DSC, III, 451, et Tablettes hist. de l'Auvergne, II, 29-30); — liéve de la cure de Sainte-Eulalie (région de Mauriac; après 1219), 222-228; — testament de Hugues, bourgeois d'Aurillac (1236), 379-386.

- 179. Charte de coutume de Mur-de-Barrez, 1246, DHC, I, 7-10. 180. Reconnaissances et aveux (datés de Mur-de-Barrez, etc.), en langue vulgaire ou en latin avec des expressions en langue vulgaire, [1273, 1284,...], DHC, I, 113 sqq., II, Suppl., nos xxiv-xxv.
- 181. Première et deuxième paix d'Aurillac (sentences arbitrales de 1280 et 1298), publiées par Delzons, Aurillac, 1841<sup>1</sup>, puis dans IA, II, 296-319 et 369-394. Textes importants, dont M. Grand prépare une nouvelle édition.
- 182. Un texte très intéressant, de la fin du XIII<sup>e</sup> s. en dialecte aurillacois, a été édité par M. Antoine Thomas (Rom., 1911, 353 sqq., avec introduction et glossaire): c'est une traduction abrégée de la Mulomedicina de T. Borgognoni (358-365) suivie d'une Recepta del vi (recette pour le vin). Dans son introduction, M. A. Thomas a relevé les particularités linguistiques de ce texte. Pour les manuscrits, cf. aussi Rom., 1912, 612-614.
- 182 bis. De la même époque, Une nouvelle vie de sainte Marguerite en vers provençaux a été publiée par M. C. Brunel, Ann. M., 1925-1926, 385-401 (bonne édition critique). C'est un abrégé de la Vie de la sainte, en 124 vers (dialecte d'Aurillac).

#### XIVe-XVe SIÈCLES.

Les textes sont nombreux et variés.

183. Registres consulaires de Saint-Flour (xIVe-xVe s.), en langue

1. Sous le titre: Accords et sentences faisant suite à la paix d'Aurillac (avec traduction française).

romane avec résumé français, par Marcellin Boudet († 1915), préface d'Antoine Thomas, Paris (Champion) et Riom, 1898, in-4°, xxvII-358 p. Publication très importante, où l'auteur analyse en outre la pénétration du français dans la langue locale. M. A. Thomas a signalé l'archaïsme de la langue, qui conserve la déclinaison à deux cas jusque vers le milieu du xve s. Il faut remarquer en outre que l'usage de la langue vulgaire s'est conservé plus longtemps dans la haute Auvergne que dans la basse; les textes sont encore assez nombreux pendant tout le xve siècle.

- 184. Proclamation de 1342, dans Les évêques de Saint-Flour<sup>1</sup>, par le chanoine Chaludet, RHA, 1916, 123.
  - 185. Acte sur le guet de Murat, 1373, DSC, II, 159.
  - 186. Titre de la ville d'Allanche, 1384, DSC, II, 159-160.
  - 187. Quittance, datée de 1380, DHC, 289.
- 188. Deux accords, datés respectivement d'Aurillac (1379) et de Rodez (1388), DHC, 284-5 et 290-301.
- 189. Déposition de Guillaume de Carlat, en latin, contenant des passages en roman qui reproduisent des propos tenus par diverses personnes, 1400-1401, RHA, 1910, 297 sqq. et 1911, 42 sqq.
- 190. Charte de Jean d'Armagnac relative au chapitre de Murat, 1421, MAC, 1862, p. 234.
- 191. Le Mystère de la Passion à Saint-Flour en 1428, extrait du reg. 56 des archives communales de Saint-Flour, AHLA, 1895-1898, Varia, 1<sup>re</sup> pagination, 87-88.
- 192. Accord, daté de Mur-de-Barrez, 1438, DHC, I, 454-465. Document intéressant.
- 193. Levée des francs-archers aurillacois, d'après les comptes consulaires d'Aurillac (1451-1473), publiée et commentée par G. ESQUER, RHA, 1904, 297-311.
  - 194. Montre de Roquemaurel, 1468, DHC, 502-503.
- 195. Résumé, de 1488, d'un acte de fondation de 1403, RHA, 1905, 311 (étude sur Foulholes, ci-dessous, 235).

#### XVI° SIÈCLE.

- 196. Livre d'état civil de la famille Cambefort d'Aurillac, 1514-1536, publié par DE SARTIGES, MAC, 1862, 237 sqq.
  - 1. A paru en volume à Aurillac, chez Brousse, 1. I, 1923.

## 3. — Textes inédits du moyen âge.

## PARIS, BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL:

197. Terrier de Labroha (Cantal) Fol. 5: « Ensec si lo ses e la renda aperten a l'hostal de La Broa...» xive s. (Bibl. Arsenal, 3897).

### ARCHIVES NATIONALES:

198. Transcription du contrat de mariage de Regnaud de Murat avec Jeanne de Castelnau, 1396, par Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche, Inventaire des titres de la maison de Bourbon, II, 82 (Arch. Nat., P, 1371<sup>2</sup>, cote 2011).

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CANTAL:

199. Comptes consulaires en langue vulgaire (1471-1480), dans les actes de Jean Garrigue, notaire d'Aurillac (E Suppl., Notaires et tabellions). Signalé par G. Esquer, RHA, 1904, 297 sqq.

## ARCHIVES COMMUNALES D'AURILLAC:

200. L'Inventaire des Archives communales d'Aurillac antérieures à 1790, par G. Esquer (2 vol. 8°, 1906-1911), signale un certain nombre de textes inédits en langue vulgaire, notamment de 1362 (op. cit., II, 9), de 1445 (II, 92), de 1452 (I, 443), etc. Sont surtout intéressants deux registres de comptabilité en langue vulgaire (24 tolios, 1451-1452; et 31 folios, 1472-1473), d'où l'auteur a extrait des documents sur la levée des archers (ci-dessus, 193).

## B. Textes modernes.

201. Les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. sont bien plus pauvres qu'en basse Auvergne : il y a un trou de près de deux siècles. Par contre, le mouvement félibréen a trouvé un foyer à Aurillac et compte quelques vrais poètes, Vermenouze d'abord, puis Courchinoux, Delhostal, Galéry (poète paysan, etc.). Presque tous ces écrits sont en dialecte aurillacois. On remarquera la grande proportion d'ecclésiastiques parmi les écrivains patois de haute Auvergne.

Mêmes remarques que pour la basse Auvergne (ci-dessus, 55 bis et 71 bis), sauf qu'ici, dans la région la plus voisine du Midi, le sentiment poétique se manifeste parfois chez des paysans demi-illettrés comme Biron et Galéry.

### 1. — De la fin du XVI e s. à 1810.

- 202. (Anonyme), Complainte sur le duel de J.-Fr. Lizet avec Guy de Montclar de Montbrun, 1595, DSC, IV, 333, réimprimée par le duc de la Salle (ci-dessus, 170), II, 21-25. Poésie curieuse et intéressante, qui fait transition entre les poésies des troubadours et les chansons plus récentes. Dialecte aurillacois.
- 203. (Anonyme), Pater en vers patois de la fin du xVII<sup>e</sup> s., extrait des registres paroissiaux de Ladinhac, canton de Montsalvy (publié par E. D., RHA, 1913, p. 173).
- 204. Le dossier de la Parabole de l'Enfant prodigue (ci-dessus, 71) renferme pour le Cantal (N<sup>lles</sup> acq. fr., 5910), trois versions en patois d'Aurillac (avec quelques observations sur la prononciation), de Saint-Flour et de Massiac, et trois lettres intéressantes. L'une est une lettre de rappel du ministre, qui a cru remarquer que la limite entre « la langue générale du Midi et la langue générale du Nord » traverse le département du Cantal. Les deux autres, du directeur de l'école secondaire communale de Saint-Flour, contiennent des considérations parfois assez curieuses, quoique en partie inexactes, sur la diversité des patois et les limites de la langue d'oc.

## 2. — Publications en patois de 1810 à 1927.

- 205. Bancharel (Auguste), imprimeur et directeur de journal à Aurillac (1832-1889), auteur de poésies patoises plutôt médiocres, publiées chez lui ainsi que des contes et nouvelles d'une langue beaucoup plus savoureuse représentant à peu près le vrai patois d'Aurillac (Veillées auvergnates, t. I, 1887, t. II, 1889). Ses poésies figurent dans sa Grammaire et poètes... (ci-après, 234).
- 206. BIRON (Pierre), poète paysan et prosateur assez médiocre, a publié, sous l'anagramme de *Norib*, depuis 1895, dans divers journaux de Saint-Flour, de nombreuses pièces dont la langue représente assez bien le parler de Saint-Flour.
- 207. Boissières (abbé Louis), d'Arpajon [Cantal] (1863-1898), poésies diverses dans Lo Cobreto (1895-1899).
- 208. BOUQUIER (abbé), de Calvinet, fin xviiie s., Dialogue d'un curé, cité par Bancharel (ci-après, 225).
  - 209. Bourgade (Firmin), agriculteur de Maurs, A l'oumbro del

clouquié, Aurillac, 1913, 2 vol. 8°, contes savoureux et attendris, qui ont obtenu le prix de prose à la Sainte-Estelle de 1913. Patois de l'extrême sud-ouest du Cantal, le plus méridional de l'Auvergne avec celui de Galéry (ci-après, 227).

- 210. Brayat (J.-B.), médecin, de Boisset (1779-1838), auteur de poésies patoises publiées sous la Restauration, à Aurillac, chez Viallanes; quelques-unes sont reproduites par Bancharel, op. cit. De l'ironie et des qualités d'observation, mais pas de valeur littéraire. Dialecte aurillacois.
- 211. Courchinoux (chanoine Francis), de Saint-Mamet (1859-1902), La Pousco d'Or, Aurillac (Gentet), 1884, les meilleures poésies cantaliennes du XIX<sup>e</sup> siècle après celles de Vermenouze. Dialecte aurillacois.
- 212. Delhostal (Louis), félibre (un peu archaïsant) considéré comme dissident de l'école aurillacoise; Rescouoto (Aurillac, Imprimerie du Cantal républicain, 1921), poésies; Los Piados (id., id., 1923), poésies; Beluguetas (Paris, Occitania, 1927). Dialecte d'Aurillac. Les deux premiers recueils sont en orthographe semi-phonétique, le dernier en orthographe archaïsante (celle de Perbosc).
- 213. Dommergue (Henri), Couontes e porpondejados (Aurillac, Poirier-Bottreau, 1927). Contes en prose, parler d'Aurillac.
- 214. Dupuy de Grandval (Frédéric), 1802-1839, né à Laubressac (Lot) d'une mère cantalienne, et fixé à Aurillac. Auteur de poésies patoises assez originales, dont plusieurs sont restées inédites, d'autres publiées par Bancharel, duc de la Salle, op. cit., et Lo Cobreto (mai 1895).
- 215. Fau (chanoine Firmin), de Laroquebrou (1844-1904), auteur de fables et contes assez savoureux, publiés dans des journaux locaux, par Bancharel et surtout par le duc de la Salle, op. cit., II, 169 sqq. avec références.
- 215. Four (abbé R.), Cansouns d'Auvergno (Aurillac, Brousse, 8°), 1913. Chansons, en parler d'Aurillac.
- 216. GERAUD (P.), XIX<sup>e</sup> s., auteur de poésies patoises reproduites par Bancharel (cf. 225). Dialecte aurillacois.
- 217. LABOUDERIE (abbé), né à Chalinargues (près Murat), 1776-1849, érudit, auteur de nombreux travaux en français, a traduit en patois de son pays le *Livre de Ruth* et la *Parabole de l'Enfant prodigue* (Paris, 1825, 8°), précédés respectivement de la version syriaque et hébraïque. L'ouvrage qui intéresse surtout la dialectologie est son glossaire (ci-après, 244).

- 218. LAPAIRE (Félix), Ol couen del fiot, Aurillac, Imprimerie Moderne, 1890, in-12, 254 p. Contes en patois aurillacois, suivis de quelques poésies. Langue très francisée.
- 219. Mathieu (abbé), Fusados de repieugo (Aurillac, Poirier-Bottreau, 1927). Poésies en parler aurillacois.
- 220. Murat (François de), né à Fontenilles (1766-1838), auteur de deux poésies patoises sans intérêt, citées par H. Doniol, son petit-fils (ci-dessus, 131). Voir aussi 245.
- 221. Pagès (Eugène), O lois glorios del Contaou, Aurillac, Impr. Moderne, 1918, in-16°, 86 p. Poésies inspirées par la guerre, en patois aurillacois, d'une langue un peu artificielle.
- 222. Salle de Rochemaure (Duc de la), († 1915), Récits carla-déziens, Aurillac, Imprimerie Moderne, 1905, in-12°, 424 p. (récits historiques et anecdotiques en patois de Carlat, avec traduction française; avant-propos, sans intérêt, sur la langue auvergnate; contient, p. 410-414, une curieuse chanson révolutionnaire en patois); Conférence sur les troubadours du haut pays d'Auvergne, prononcée au théâtre d'Aurillac le 13 nov. 1910 (langue un peu artificielle), reproduite dans Les Troubadours cantaliens (ci-dessus, 170), pp. 13-116.
- 223. Vermenouze (Arsène), le félibre le plus talentueux d'Auvergne, auteur de poésies françaises de valeur, né à Vielles, près d'Aurillac (1850-1910). A publié deux recueils remarquables de poésies patoises, Flour de brousso (Aurillac, 1896) et Jous la cluchado (id., 1909, accompagné d'un petit glossaire). S'est efforcé de recréer une langue poétique à l'instar de Mistral.
- 224. Veyre (J.-B.), né à Aurillac, instituteur (1798-1876), auteur de nombreuses poésies patoises, d'un style artificiel, mais avec des détails de mœurs bien observés et qui eurent beaucoup de succès à l'époque: Lo boun sens del poïson (Écho du Cantal, 1848); Ol pastre de Beillac, discours en vers à l'inauguration de la statue de Sylvestre II (Aurillac, 1851); Vers adressés à Jasmin, de passage à Aurillac en 1854 (Bancharel, op. cit.); Les piaoulats d'un reïpetit, recueil (Aurillac, 1860; précédé de « recherches historiques sur le patois », sans intérêt, et suivi d'un petit vocabulaire).

Comme recueils, sont à citer pour cette période:

225. BANCHAREI. (A.), La grammaire et les poètes de la langue patoise d'Auvergne, Aurillac, 1<sup>re</sup> éd., 1866, 8°, 160 p., où divers inédits ont été publiés (v. 234 pour la grammaire); — Duc de

LA SALLE DE ROCHEMAURE, Les troubadours cantaliens (ci-dessus, 178): a cité nombre de pièces et d'extraits, en partie inédits (II, 1-234).

Et comme périodiques:

226. Lo Cobreto, revue félibréenne publiée à Aurillac de 1895 à 1900, puis à partir de 1920 : a groupé dans sa première série une abondante production en divers dialectes cantaliens; depuis 1920 elle n'admet plus que des écrits en dialecte aurillacois (dit aussi carladésien).

227. Oc, revue toulousaine à laquelle collaborent les félibres de Haute-Auvergne Émile Rhodes (dialecte de Saint-Flour), Julien Galery (d'Aurillac), qui n'ont pas encore publié de recueil, ainsi

que Delhostal et B. Vidal (ci-dessus, 212 et 83).

## 3. — Textes scientifiquement notés.

228. Abbé Robert, deux petits dialogues en patois, l'un de Molompize, l'autre de Salers, notés par l'abbé Rousselot, RPGR, I, 124-125.

## 4. — Documents folkloriques.

Voir les ouvrages et recueils cités ci-dessus, nos 8, 17, 97, 104, et qui sont communs à la basse et à la haute Auvergne. Ceux qui suivent sont spéciaux à la haute Auvergne.

On trouve quelques chansons et bourrées dans l'ouvrage précité

d'A. Bancharel (225).

229. Le compositeur J. Canteloube [de Malaret] a publié (depuis la guerre) des chants populaires (paroles en patois, avec la musique) recueillis, pour la plupart, dans la haute Auvergne: Chants populaires de haute Auvergne et de haut Quercy, 2 recueils, Paris, Rouarot, 1908 : quinze et onze bourrées ou montagnardes de la région d'Aurillac ou du haut Quercy (peu sont localisées); patois, traduction et musique; — Chants d'Auvergne, 3 recueils (patois, trad. et musique), Paris, Heugel, 1924-1927; contient, entre autres, un chant de bergers (bailéro) recueilli près de Vic-sur-Cère, et trois bourrées des environs du Puy-Violent, de Maurs, et des environs d'Aurillac; - [sans nom d'auteur], Chants et danses du Massif Central, recueil de « La Bourrée » [société chorale], Paris, L'Auvergnat de Paris, s. d. [récent]. Petit livret à usage populaire.

- 230. Deliangles (F.), Folk-lore cantalien, Chants populaires d'Auvergne, Aurillac, 1910, gr. 8°, 133 p. C'est un recueil, offrant malheureusement peu de garanties (cf. RHA, 1911, p. 191), de chansons, bourrées, etc., « recueillies, reconstituées et traduites » par l'auteur, qui ne nous indique pas (sauf pour la première) sur quelles pièces a porté sa reconstitution ni en quoi elle a consisté. « La plupart de ces chansons sont écrites suivant la phonétique [il s'en manque beaucoup!], la prononciation locale des environs d'Aurillac, du canton de Saint-Cernin ». Quelques-unes sont en français. Il y a des pièces intéressantes, en dépit de la suspicion que la « reconstitution » fait planer sur l'ensemble. Préface (sur l'origine des patois) imprégnée de celtomanie et sans valeur, de même que les « notes étymologiques ».
- 231. D'ORCET (G. Grasset), Les Grands Pauvres, Paris, Plon, 1881, in-12. Recueil de nouvelles en français, parmi lesquelles le Réfractaire contient des fragments de chansons en patois du Cantal.
- 232. Rappelons ici la chanson révolutionnaire qui figure dans les Récits carladéziens du duc de la Salle de Rochemaure (ci-dessus, 222).
- 233. Versepuy (Marius), compositeur, auteur de poésies en français, a publié dans ses partitions 14 bourrées et montagnardes de haute Auvergne avec le texte patois et la traduction (Paris, Heugel, f°, 1910); voir aussi la version qu'il a recueillie de Lo Grondo (La Renaissance provinciale, mai 1907).

Dans Lo Cobreto (ci-dessus, 226) on trouve quelque peu de folk-lore linguistique.

# C. Phonétique, grammaire lexicologie et divers.

234. BANCHAREL (Auguste), La grammaire et les poètes de la langue patoise d'Auvergne. Cet ouvrage, déjà cité (n° 225) comme recueil de poésies, et qui a eu de nombreuses éditions, est très superficiel comme grammaire.

235. BOUDET (Marcellin), Foulholes, ses coseigneurs, sa chapellenie, RHA, 1905 (4e fasc.), 1906, 52-89 et 199-210. L'auteur a réuni et commenté quelques textes montrant l'évolution linguistique de la noblesse de la haute Auvergne et de la région de Besse au xve siècle (cf. ci-dessus, 52, pour le testament de G. de Murols; voir aussi le chapitre sur les patois, 1909, p. 207-210 (p. 209, une pièce en français émaillée de mots patois) et 1905, 311 sqq., des considérations sur le bilinguisme de la haute noblesse d'Auvergne).

- 236. J.-J. de Brieude, Topographie médicale de la haute Auvergne, Aurillac, 1821, 8° (édité d'abord dans les Registres de la Société royale de médecine, Paris, 1782-1783). Quelques expressions patoises.
- 237. P. de Chazelles († 1857), Langages usités en haute Auvergne à différentes époques, dans DSC, II, 142-163. Considérations générales sans intérêt (constate dans le patois une irrégularité absolue et le fait descendre du gaulois). Pour les anciens textes cités dans ce travail et d'ailleurs assez mal publiés, ci-dessus, 175 sqq.
- 238. Four (abbé Raymond), Éléments de grammaire languedocienne, dialecte d'Aurillac, Aurillac, Imprimerie Moderne, 1903, 8°.
- 239. In., Phonétique occitanienne, dialecte d'Aurillac, RHA, 1904, 357-400, et publiée à part (Aurillac, id., 1904). Essai de phonétique historique, le latin pris pour point de départ. Travail superficiel, en dépit d'une apparence scientifique; beaucoup d'erreurs, témoignant surtout de l'ignorance de la langue du moyen âge. Les « mutations récentes » sont sacrifiées en quelques pages.

LABOUDERIE (abbé Jean), voir aux glossaires, 244.

- 240. MEYER (Paul), c et G suivis d'A en provençal, Rom., 1895, 529 sqq. L'auteur a tracé la limite de ka (qui coupe le Cantal) surtout d'après des documents toponymiques. Pour la limite d'après les patois actuels, ci-après, 242.
- 241. O. NIGOLES, Chute de L médial dans quelques pays de langue d'oc, Rom., 1879, 392-419. Cet intéressant travail concerne le Rouergue et la haute Auvergne; il note les évolutions  $l \rightarrow u \rightarrow$  chute, et  $l \rightarrow r$  (celle-ci fort sujette à caution; la question demanderait à être reprise).
- 242. Thomas (Antoine), La limite de C, G explosifs devant A en haute Auvergne, BPF, 1895, 221-257. L'auteur expose les résultats de l'enquête qu'il a faite sur place et enregistre, en dehors du sujet principal de ses recherches, nombre d'observations dialectologiques intéressantes.
- 242 bis. Id., Emigrants auvergnats en Espagne sous Charles VII, dans Homenaje a R. Menéndez Pidal (Madrid, 1925), III, 89-92. Lettres patentes de 1449, contenant plusieurs mots de haute Auvergne.

### D. Glossaires.

243. Deribier de Cheyssac, Vocabulaire du patois du Velay et de la haute Auvergne (MSA, 1832, 361-383). Très incomplet, ce glos-

saire a surtout le défaut de vouloir embrasser une région trop vaste. La liste des noms de plantes (pp. 380-383) est intéressante.

244. LABOUDERIE (abbé Jean), Vocabulaire du patois usité sur la rive gauche de l'Alagnon, de Murat à Molompize (MSA, 1836, 339-384). Glossaire très intéressant et fait avec soin.

245. Murat (François de) a laissé deux manuscrits inédits à la bibliothèque de Clermont: Vocabulaire celto-breton, basque et patois d'Auvergne et Vocabulaire du patois de Mauriac (précédé de considérations historiques sans valeur). Le second seul mériterait d'être édité.

### E. Anthroponymie et toponymie.

Ces recherches ont été presque aussi négligées qu'en basse Auvergne 1.

- 246. Comme documents, peu de cartulaires. Celui du prieuré de Saint-Flour a fait l'objet d'une excellente édition de Marcellin Boudet (Monaco, 1910, in-4°, CCCXXXVI-577 p.). Rappelons celui de Notre-Dame du Pont en langue vulgaire (ci-dessus, 176). Rappelons aussi les Pouillés du diocèse de Saint-Flour publiés par Bruel (ci-dessus, 156) et, pour les noms de personnes, les Registres consulaires de Saint-Flour (183) et le livre d'état civil des Cambefort (196).
- 247. Comme inédits, il faut mentionner les actes et titres relatifs à la seigneurie de Montbrun (Bibl. munic. de Clermont, 727; ms. du xVII<sup>e</sup> s., actes de 1324 à 1626), et le Recueil des privilèges de la ville de Murat (Bibl. Nat., N<sup>IIes</sup> acq. fr., 7455, ff. 197-222; ms. du xVII<sup>e</sup> s., actes de 1366 à 1469).
- 248. Le Cantal a un bon Dictionnaire topographique, dû à Émile Amé (Collection du Ministère de l'Instruction publique, 1897). Amé projetait de faire celui du Puy-de-Dôme : la mort l'a empêché de réaliser son projet, et on ignore ce que sont devenues ses fiches.
- 249. Le Dictionnaire statistique du Cantal, par DERIBIER DU CHÂTELET, avec la collaboration de divers érudits, 2° éd., Aurillac, 1852-1857, 5 vol. in-8°; a déjà été cité pour les anciens textes qu'il renferme. On trouvera, dans cette publication touffue qui embrasse
- 1. Cf. ci-dessus, 155, note. Y joindre, pour le Cantal, l'inventaire des archives municipales d'Aurillac par G. Esquer (ci-dessus, 200).

un vaste domaine, divers renseignements d'ordre anthroponymique et toponymique. Le Dictionnaire des lieux habités du Cantal forme le 6° tome et la table (1861, 8°, 75.p.).

Comme travaux:

108

- 250. Marcellin Boudet, L'onomastique cantalienne, RHA, 1913, 105-125 (notions générales sur l'origine et la formation des noms patronymiques) et 239-252 (les noms de famille cantaliens en 1912: deux mille environ, d'après un annuaire départemental; il y a quelques erreurs dans les étymologies, mais la liste est un répertoire de noms indigènes qui compte parmi les plus complets que nous possédions pour une région).
- 251. Delzons (Baron), Étude sur les noms propres des villages et des familles dans le haut pays d'Auvergne, Clermont, Thibaud-Landriot, 1845, 8°, 40 p. Étude superficielle; de nombreuses erreurs, surtout en ce qui concerne les noms de lieux.
- 252. In., Documents historiques... dans les Tablettes hist. de l'Auvergne, III, 252 sqq. Cette étude renferme une liste intéressante de noms d'artisans aurillacois, de 1462, classés par corps de métiers (pp. 254-260).
- 253. GROSDIDIER DE MATONS (Marcel), Les noms de lieux du département du Cantal, RHA, 1921, 218-224. Donne l'étymologie d'un certain nombre de noms de lieux, d'après Longnon et le Dict. top. d'Amé. Travail de vulgarisation peu poussé.
- 254. Thomas (Antoine), Le Plomb du Cantal, dans les Essais de philologie française, 1897, pp. 108-112 (l'auteur a établi que « plomb » est la déformation d'un ancien pom, pommeau); étymologie du nom de lieu Requistat (Ac. des Insc. et Belles-Lettres, comptes rendus des séances, 1924, p. 158) [manque dans la bibliographie des Mélanges Antoine Thomas].
- 255. Enfin, pour les noms propres d'animaux, signalons un curieux article de M. Gandilhon Gens d'Armes sur les noms des vaches et des bœufs (Veillée d'Auvergne [Paris], mai 1914, 129-137) 1.

### Conclusion.

L'ancienne langue d'Auvergne, grâce aux publications, en partie récentes, qui ont édité la plupart des textes intéressants, est désormais bien connue, et nous avons la chance, pour la basse

1. Pour les noms propres donnés aux vaches en basse Auvergne, cf. ci-dessus, nº 149.

Auvergne, de disposer d'une série de documents à peu près continue, du moyen âge à nos jours.

Mais les patois actuels, si variés, ont été fort peu étudiés, et seulement par des amateurs, en dehors de la partie méridionale du Puy-de-Dôme et des points relevés par l'ALF. Les glossaires euxmêmes sont peu nombreux et généralement médiocres. Le folk-lore a été recueilli seulement par places. Quant à l'anthroponymie et à la toponymie (qui dispose de bons documents, surtout au sud) tout est à faire.

Les patois d'Auvergne sont encore vivaces, mais ils se transforment rapidement sous l'influence du français, dont l'action serait surtout intéressante à étudier dans la basse Limagne. La région de Murat-Saint-Flour, encore mal connue, et qui donnerait la clef des multiples évolutions si curieuses d'l intervocalique, mériterait également des recherches dialectologiques minutieuses.

Il est temps encore, mais il n'est que temps. Pour le folk-lore, presque partout il est déjà trop tard.

Paris.

Albert DAUZAT.

# \* \*

#### INDEX

I. AUTEURS, PERSONNAGES HISTORIQUES ET OUVRAGES,
ACTES ET TEXTES ANONYMES 1.

```
Allocution d'une chanoinesse de Blesle,
Abraham (J.-B.), 56.
Achard, 106, 163.
                                     Almanach chantant d'Auvergne, 72.
Accords (divers), 188, 192.
Acte de cession de Béraud, 45.
                                                        de Brioude, 72.
                                     Amé (Émile), 248, 253.
 — d'échange conclu par le dauphin
                                     Anglade (J.), 22.
  d'Auvergne, 177.
 - passė entre Guillaume d'Au-
                                     Appel (C.), 21, 170.
  vergne et Raimon de Tarenne, 174.
                                     Arnaud (J.-A.-M.), 107.
 — sur le guet de Murat, 185.
                                     Austorc (Astorg ou Astorc) d'Aor-
Actes et titres relatifs à la seigneurie
                                        lhac, 170.
                                        - de Maensac, 31.
  de Montbrun, 247.
Alacris, 68.

    de Marcou, 178.

                                        — de Segret, 170.
Alfonse de Poitiers, 39, 40.
```

1. Les actes, textes, ouvrages anonymes sont en italique. Les chiffres renvoient aux numéros des paragraphes.

### A. DAUZAT

i

Aveux (divers), 180. Aymon de Brossadol, 178.	Carpentier (P.), 147, note. Cartulaire de l'abbaye de Pébrac, 155.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Baluze, 7, 33, 38.	— — de Saint-André
Bancharel (Aug.), 205, 225, 234.	de Clermont, 157.
Baron, 154.	— — de Sauxillanges,
Bartsch, 21.	155.
Bathol (Fr.), 73.	— — NDde-
Bechot. Voir Beschot.	Leynhac, 176, 246.
Behrens (D.), 1, 2.	— — l'évêché de Cler-
Béraud Ier, 45.	mont, 157.
Berriat-Saint-Prix, 86 à 88.	— — Saint-Julien-de-
Bertran II, 23.	Brioude, 155.
Bertrand (Ant.), 74.	— — — du prieurė de
Beschot ou Bechot, 8, 57, 66.	Saint-Flour, 246.
Bigay (A.), 84.	Casson, 68.
Biron (Pierre), 205.	Cavaire, 170.
Bloch (Oscar), 145.	Censier du prieure de Vielle-Brioude,
Boissières (abbé L.), 207.	41.
Borgognoni (T.), 182.	Chabrol, 10, 39.
Boudet (Guillaume), 46.	Chabrolles (A.), 72.
- (Marcellin), 36, 49, 52,	Chaduc, 58.
176, 183, 235, 246, 250.	
	Chalaniat (de), 11.
Bouillet (JB.), 8, 20, 42, 85 bis,	Chalchat (Joh.), 53.
104, 155 (note), 160.	Change (chanoine), 184.
Boule (Marcellin), 104.	Champflour, 68.
Bouquier (abbé), 208.	Chanson des pèlerins de Saint-Jacques,
Bourg (abbé), 68.	170.
Bourgade (Firmin), 209.	Charte de coutume de Besse, 38.
Boyer-Vidal, 38.	— — de Cournon, 49.
Branche (Dominique), 55.	— — de La Pérouse, 37.
Brayat (JB.), 210.	— — de Montferrand,
Bréhier (Louis), 104.	35.
Bresson, 163.	— — de Mur-de-Barrez,
Brieude (JJ. de), 236.	179.
Bringuier, 141.	— — d'Olliergues, 36.
Bruel, 155 (note), 156, 246.	- de Riom, 39.
Brun (Auguste), 9.	de Jean d'Arma-
Brunel (Clovis), 33, 182 bis.	gnuc, relative au chapitre de
Brunot (Ferd.), Introd., 71.	Murat, 190.
Cambefort, 196, 246.	Chassaing (Augustin), 41, 45, 156,
Canteloube de Malaret (Joseph),	159.
229.	Chazel, 84.
	• •
	•

```
Chazelles (P. de), 237.
                                     Diez, 59, 111.
                                     Dommergue (Henri), 213.
Chénon, 37.
                                     Doniol (Henri), 50, 55, 85 bis,
Clouard, 39.
Cobreto (10), 226.
                                        131, 155.
                                     Dulaure, 50.
Cohendy, 32.
Comédie en patois d'Ambert, 71.
                                     Dupuy de Grandval, 214.
Complainte sur le duel de Lizet et de
                                     Eble de Saignes, 170.
  Guy de Montclar, 202.
                                     Edmont (Ed.), 12.
Comptes des consuls d'Aurillac, 199.
                                     Epitaphe de 1280, 42.
                  d'Herment, 48.
                                     Esquer (G.), 193, 199, 200, 245
                  de Montferrand,
                                       (note).
                                     Fabre (C.), 24 (note).
  53.
                                     Fau (chanoine F.), 215.
Contrat de mariage de Regnaud de
                                     Faucon (A.), 8, 59, 71.
  Murat, 198.
Courchinoux (chanoine Fr.), 201,
                                     Faugère, 161.
  211.
                                     Fauriel, 96.
Crégut (abbé, puis chanoine R.),
                                     Faydit de Belestat, 170.
  166.
                                     Fédit, 84.
Dame de Casteldoze, 170.
                                     Fortune, 68.
                                     Four (abhé R.), 215 bis, 238, 239.
Dauphin d'Auvergne (voir Robert
                                     Fournier (P.), Introd., 33 (note).
  [er).
Dauzat (Albert), Introd., 12 (note),
                                     Fragment comique de 1477, 50.
  48, 50, 89 à 94, 108 à 129, 140,
                                     Framond (Mme de), 55.
  144, 149, 155 (note), 167.
                                     Françounet (voir Dr Delanef).
Déclaration des consuls d'Aurillac,
                                     Gaidoz (H.), 3, 96, 97.
  178.
                                     Galéry (Julien), 201, 209, 227.
Delanef (Dr), 72, 75.
                                     Garrigue (Jean), 199.
                                     Gandilhon Gens d'Armes, Introd.,
Delhostal, 201, 212, 227.
Délibération du corps communal de
                                     Gauceran de Saint-Didier, 24.
  Montferrand, 47.
Delmas (A.), Introd.
                                     Gazier, 133.
                                     Géraud (P.), 216.
Delzangles (F.), 230.
                                     Gilbert (H.), 71 bis, 72, 76.
Delzons (baron), 181, 251, 252.
                                     Gilbert Rigal, 178.
Déposition de Guillaume de Carlat,
                                     Gilliéron (J.), 12, 124, 125, 127,
  189.
Deribier de Cheyssac, 130, 149 bis,
                                       132, 137.
                                     Godefroy, 147, note.
  161 bis, 243.
                                     Gonod (B.), 4, 34, 70, 103.
  — du Châtelet, 249.
                                     Goutay, 84.
Desaymard (Joseph), Introd., 95,
                                     Grand (Roger), 173, 178, 181.
  103.
Desbouis (G.), 58.
                                     Grasset (G.), 231.
Dienne (comte de), 171.
                                     Griffeuille (B. de), 176.
```

Grœber, 13, 141. Grosdidier de Matons (M.), 253. Guesclin (du), 47. Guichard de Beaujeu, 35. Guillaume d'Auvergne, 174. de Carlat, 189. de Murols, 52, 236. Guilhem Borzatz, 170. de Saint-Didier, 24. Moysés, 170. Guillemot, 77. Guy de Montclar, 202. Hospital (Dr), 168. Houzé (A.), 155 (note). Huillard-Bréholles, 198. Jacotin (A), 159. Jaloustre, 164. Jasmin, 224. Jean d'Armagnac, 190. — de Berry, Introd. Jeanne de Castelnau, 198. Jeanroy (A.), Introd., 22, 170. Jung, 2. Justel, 174. Kalepky (F.), 32. Kolsen (A.), 21. La Borde (J.-B. de), 98. La Thaumassière, 37. Laborieux (les frères), 8, 20, 60, 66, 67. Labouderie (abbé), 217, 244. Lapaire (Félix), 218. Lascombe (Adrien), 99. Lavaud (René), 170. Le Blanc (Paul), 100. Lecoy de la Marche, 198. Lemaistre de Saci, 71. Lettres à Grégoire, Introd., 133. Levée des francs-archers aurillacois, 193. Liève de la cure de Sainte-Eulalie, 178. - ou terrier de Charbonnier, 54. Livre d'état civil de la famille Cambefort, 196, 246. — prébendaire de l'abbaye des Chases, 55. Longnon (Aug.), 253. Lizet (J.-F.), 202. Longy, 155 (note). Lou crebo cœur d'un paysant, 70. Loubaresse, 163. Madur-Dulac (ou du Lac), 66. Mahn (C.-A.-F.), 21. Malval (M.-F.), 134, 135. Manuscrit Auvergne 711 (ancien 119), de Clermont, 66. 964 (don Le Blanc) de Clermont, 148. Marguerite (sainte). Voir Vie. Mathieu (abbé), 219. Marie de Langeon (abbesse), 55. Mège (Francisque), 5, 54, 56, 150, 154. Meyer (Paul), 40, 240. Meyer-Lübke, 18 bis, 59, 111. Michalias (Régis), 71 bis, 78, 104, 136, 144, 151. Michel de la Tour, 31. Michy (abbé), 79. Millardet, 137. Missoux (Dr), 101. Mistral (Fréd.), 14. Moine de Montaudon (le), 70. Mon voyage au Mont-d'Or, 103. Montre de Roquemaurel, 194. - et revue d'armes (Brivadois), 45. Mourton (Nic.), 80. Moussier, 138. Mulomedicina, 182. Murat (Fr. de), 220, 244. Mystère de la Passion à Saint-Flour, Na Castelloza, 170.

Nigoles (O.), 241. Noëls nouveaux et chant pastoral des bergers auvergnats, 68, 85 bis. Noëls nouveaux en français et en auvergnat, 69, 86 bis. Obert, 68. Olivier (Ernest), 138 bis. Orcet (d'), 231. Pagès (Eug.), 221. Paix d'Aurillac (sentence arbitrale), 181. Parabole de l'Enfant Prodigue (trad. en patois), 71, 130, 204. Pascal (Louis), 6, 84 bis. Pasturel (les frères), 8, 61, 64, 66, 67, 71, 85 bis, 104. Pater en patois du xvIIe s., 203. Paul (G.), 155 (note). Payrard (J.-B.), 155. Peire d'Alvernhe, 25. — Cardenal, 30. de Cols, 170. de Maensac, 26, 30. Rogier, 170. de Vic (v. Moine de Montaudon). Peirol, 27. Peraud (F.), 62, 85 bis. Perbosc (Ant.), 212. Perdrix (Fr.), 8, 63, 66. Petiot (B.), 139, 140. Pezant (Fr.), 8, 64, 85 bis. Philipson, 178. Piat (L.), 15. Pierquin de Gembloux, 96. Pineau (Léon), 105. Planhol (baron Alfred de), 55. Plazanet (général), 141. Poisson (M.-G.), 168, 169. Pommerol (Dr), 102, 152. Pommier, 142, 143. Porteau, Introd. Revue de linguistique romane.

Pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour, 156, 246. Procès-verbal des honneurs rendus à Madame Adėlaïde, 64 bis. Proclamation de Saint-Flour, 184. Quittances (diverses), 45, 46, 53, 187. Raimon de Turenne, 174. Ramond de Carbonnière (L.-Fr.), Ranquet (H. du), 102 bis. Ravel (Ch.-A.), 81. Raynouard, 21. Recepta del vi, 182. Reconnaissances (diverses), 180. Recueil des privilèges de Murat, 247. Registre des cens et percières de Saint-Pierre de Clermont, 53. Registres consulaires de Saint-Flour, 183, 246. de comptabilité municipale d'Aurillac, 200. Regnaud de Murat, 198. Remembransa des consuls de Moniferrand, 40. Requête à l'évêque de Clermont, 43. Rhodes (Emile), Introd., 227. Richard de Carlat, 173. Rivière (F.-H.), 16, 38, 39. Robert Ier, dauphin d'Auvergne, 22, `28, 177. — de la Tour, évêque de Clermont, 29, 34. — (abbé), 228. Rochegude, 21. Ronjat (J.), Introd., 121, 135, 141. 144. Roques (Mario), 132, 137. Rouchon, Introd. Rousselot (abbé), 228. Roy (Ant.-Jean), 82. Saby (abbé), 85. 8

```
Saige (G.), 171.
 Saint-Poncy (de), 44, 55.
 Salabery (de), ou Salaberry, 103.
 Salle de Rochemaure (duc de la),
   170, 202, 222, 225, 232.
 Salveton, 165.
 Sanitas, 8, 65.
 Sartiges (de), 196.
 Savaron, 46.
 Sébillot (P.), 3, 17, 85 bis, 96, 97,
   98, 102.
 Sentence arbitrale rendue par l'abbé
   de Maurs, 178.
 Sentences arbitrales dites paix d'Au-
   rillac, 180.
 Serment de l'évêque Robert, 34.
Serments (divers), 172, 173.
Statuts d'une confrèrie du Saint-
   Esprit, 32.
Strophes au Saint-Esprit, 32.
Suchier (H.), 13, 18.
Tablettes historiques de l'Auvergne,
  20, 60, 177, 252.
Tailhandier ou Taillandier (abbé),
  61, 67, 88.
Talairat (baron), 84 bis.
Tardieu (Ambr.), 48, 155 (note),
  158, 168.
Tartière, 163.
Teilhard de Chardin, 35, 53 (note),
  155 (note).
Terrier de l'abbaye de Sainte-Claire,
       de Chantoin, 51.
      de Charbonnier, 54.
       du Chapitre du Port, de Cler-
  mon1, 51.
```

```
53.
          de la confrérie de Saint-
     Nicolas, 51.
          Dogue, 51.
          du doyenné de Clermont, 51.
          de Labroha (ou la Broha),
     197.
   Testament de Guillaume de Murols,
     52.
          de Hugues (d'Aurillac), 178.
          de Peironelle (de Bulhon),
     33.
  Thomas (Ant.), Introd., 32, 35,
     37, 40, 108, 145 à 147, 176,
     182, 242, 242 bis, 254.
   Titre de la ville d'Allanche, 186.
  Tixier (Victor), 153.
  Touchard-Lafond, 84 bis.
  Tourtoulon, 141.
  Traité conclu entre le dauphin d'Au-
    vergne et Aymon de Brossadol,
    178.
  Uc de Maensac, 30.
  Van Bever, 104.
  Ventes diverses et confirmations de
    ventes, 178.
 Vermenouze (Arsène), 201, 223.
 Vernière (Ant.), 54.
 Versepuy (Marius), 104, 233.
 Veyre (J.-B.), 104, 224.
Vidal (B.), 12 (note), 71 bis, 72,
    83, 227.
 Vie de sainte Marguerite, 182 bis.
 Vimont (Ed.),
 Wartburg (W. von), 18 bis.
 Zenker (R.), 25.
```

Terrier de la Charité de Clermont,

# II. Noms de lieux.

Aigueperse, 153.	Fournols, 101.
Allanche, 12, 186.	Gannat, Introd.
Ambert, Introd., 12, 66, 71, 78,	Gelles, 82.
119, 136, 151.	Gerzat, 164.
Aquitaine, Introd.	Herment, 48, 95.
Arpajon, 207.	Issoire, Introd., 71, 75, 90, 91, 1,12,
Aurillac, Introd., 170, 172, 178,	119.
181, 188, 193, 196, 199, 200,	-
204, 205, 212 sqq., 238, 239.	Joze, 71.
Auzon, 131.	Labroha (ou La Broha), 197.
Aydat, 166.	Ladinhac, 209.
Bansat, 108 (note).	Lapalisse, Introd.
Besse, 38, 71, 235.	La Pérouse (Indre), 37.
Billom, 43, 71.	Lapeyrouse, 37.
Blesle, 44, 55.	Latour (Pde-Dôme), 22, 71.
Boisset, 210.	Leynhac, 176, 246.
Brioude, Introd., 45, 54, 71, 72,	Lezoux, 147, note.
74, 76, 84 bis, 99, 119, 162.	Manzat, 26, 71.
Bulhon, 33.	Maringues, Introd., 133.
Calvinet, 208.	Martres-de-Veyre (les), 90, 91,
Carlat, 171, 173, 189, 212.	109.
Chaise-Dieu (la), Introd.	Mary (puy), 170.
Chalinargues, 217.	Massiac, 12, 204.
Chamalières, 33, 169.	Mauriac, 170, 245.
Charbonnier (Pde-Dôme), 34.	Maurs, 178, 209, 229.
Chases (abbaye des), 55.	Molompize, 228, 244.
Clermont-Ferrand, Introd., 33, 42,	Monistrol d'Allier, Introd.
50, 51, 53, 57, 60, 63, 65, 66, 73,	Montaigut-en-Combraille, Introd.,
77, 80, 81, 119, 134, 150, 170.	71.
Combraille (la), Introd.	Montbrun, 247.
Cusset, Introd.	Mont-Dore (le), 12.
Dauphiné d'Auvergne (le), Introd.	Montferrand, 35, 40, 47, 53, 61,
Doranges, 104.	146.
Ebreuil, Introd.	Monton, 11.
Ennezat, 12.	Montsalvy, 203.
Erlayac (Orléat), 147, note.	Mur-de-Barrez, Introd., 179, 180,
Escurolles, 153.	192.
Fontenille, 220.	Murat, 185, 190, 244, 247.
Foulholes, 235.	Murols, 52.

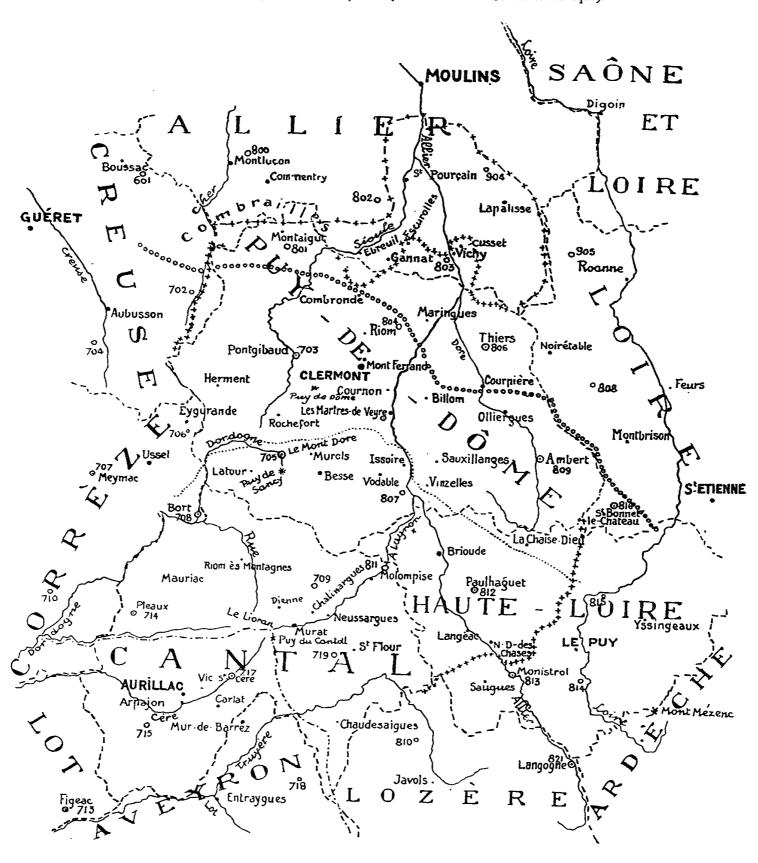
## A. DAUZAT

Nonette, 165.	Saint-Flour, Introd., 170, 183, 184,	
Notre-Dame du Pont (v. Leynhac).	191, 204, 206, 227, 246.	
Olliergues, 36.	- Germain-Lembron, 12, 54.	
Orléat, 147, note.	— Jean-des-Ollières, 106.	
Paulhaguet, 12.	— Julien-de-Coppel, 32.	
Pébrac, 155.	— Mamet, 12, 211.	
Pionsat, 71.	— Pont (près d'Escurolles), 153.	
Pleaux, 12.	- Romain, 85.	
Plomb-du-Cantal (le), 254.	Sainte-Eulalie, 178.	
Pontgibaud, 8, 12, 83.	Salers, 228.	
Requistat, 254.	Sauxillanges, 155.	
Riom, Introd., 39, 58, 59, 64 bis,	Ternes (les) (Cantal), 12.	
102, 103, 152.	Terre d'Auvergne (la), Introd.	
ės-montagnes, 175.	Thiers, Introd., 12, 71, 84.	
Rochefort, 27, 82.	Tourzel (cne de Ronzières), 72.	
Rodez, 188.	Vic-sur-Cère, 12, 170, 229.	
Ronzières, 72, 166.	Vichy, Introd.	
Roquemaurel, 194.	Vieille-Brioude, 41.	
Saint-Amant-Tallende, 71.	Vielles, 233.	
Anthème, 85.	Vinzelles (cne de Bansat), 89 à 93,	
- Cernin, 170, 230.	108, 116, 121, 149, 167.	
- Dier, 163.	Violent (puy), 229.	
- Éloi-les-Mines, 12.	Vodable, Introd.	
•		
<del></del>	<del></del>	
TAE	. —	
Les chiffres renvoi	ent aux numéros.	
Abréviations.		
Introduction.		
a. Bibliographies	I	
β. Ouvrages d'ordre général	7	
y. Périodiques		
I. Basse A	AUVERGNE	
A. Textes du moyen âge.		
1. Poésies (éditées)		
2. Chartes et documents d'archive		
хие siècle (33-34). — хиие s.	(35 à 42). — XIVe s. (43 à	
48). — xv° s. (49-50).		
3. Textes inédits	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Archives départementales du Puy-de-Dôme (51-52). —		

### AUVERGNE

- ---- Limites des départements.
- ++++ Limite du Gouvernement d'Auvergne en 1789 (là où elle ne coïncide pas avec les limites du Puy-de-Dôme et du Cantal).
- +-+- Limite septentrionale présumée de la cité gallo-romaine des Arvernes.
- Limite méridionale du & français (c + A latin).
- Limite septentrionale de la conservation de s devant k, t, p.
- --- Limite septentrionale de k (C + A latin)

Les points de l'ALF sont notés par un petit cercle O (O lorsque le nom de la localité est indiqué).



Archives municipales de Clermont (53) — Archives privées (54-45).	
B. Textes modernes.  1. De la fin du xvie s. à 1810	i bis 85
C. Phonétique, grammaire, lexicologie et divers	106
D. Glossaires	146
E. Anthroponymie et toponymie	155
II. HAUTE AUVERGNE	
A. Textes du moyen âge.  1. Poésies (éditées).  2. Chartes et documents d'archives édités.  XII° S. (172 à 176). — XIII° S. (177 à 182). — XIV°-XV° S. (183 à 195). — XVI° S. (196).  3. Textes inédits.  Bibl. de l'Arsenal (197). — Arch. Nationales (198). — Arch. du Cantal (199). — Arch. d'Aurillac (200).	170 171 197
B. Textes modernes.  1. De la fin du xvi <sup>e</sup> s. à 1810	202 205 228 229
C. Phonétique, grammaire, lexicologie et divers	234
D. Glossaires	243
E. Anthroponymie et toponymie	246

INDEX.